

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 18^{EME} ARRONDISSEMENT

SEANCE DU 20 JANVIER 2020

Étaient présents :

M. Frédéric BADINA-SERPETTE. Mme Catherine BELEM. M. Félix BEPPO. M. Pierre-Yves BOURNAZEL. Mme Claudine BOUYGUES. M. Gérald BRIANT. M. Jean-Bernard BROS. M. Ian BROSSAT. Mme Evelyne DAMS. M. Philippe DARRIULAT. M. Jean-Philippe DAVIAUD. M. Cédric DAWNY. Mme Martine DEBONNEUIL.
Mme Dominique DEMANGEL. M. Philippe DURAND. Mme Afaf GABELOTAUD. M. Mario GONSALEZ. M. Didier GUILLOT. M. Christian HONORÉ. M. Pascal JULIEN.
M. Eric LEJOINDRE. M. Pierre LISCIA. M. Loïc LORENZINI. Mme Douchka MARKOVIC.
Mme Sandrine MEES. Mme Fadila MEHAL. M. Gilles MENEDE. Mme Nadine MEZENCE.
M. Michel NEYRENEUF. Mme Danièle PREMEL. Mme Sarah PROUST.
M. Laurent QUEINNEC. Mme Carine ROLLAND. M. Poyraz SAHIN. M. Hugo TOUZET.
Mme Violaine TRAJAN. M. Daniel VAILLANT.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme Elisabeth BOYER à M. Pierre-Yves BOURNAZEL
Mme Galla BRIDIER à M. Philippe DURAND
Michel LANGLOIS à Christian HONORE.
Mme Valérie MOUZANUIK à Mme Martine DEBONNEUIL.

Eric LEJOINDRE : Je vous propose que nous commençons cette séance du conseil d'arrondissement un peu particulière, pas seulement parce que l'ordre du jour est particulièrement court et léger, ce qui n'est pas forcément une mauvaise chose, mais surtout parce que c'est le dernier conseil d'arrondissement de cette mandature et j'aurai l'occasion d'en dire un petit mot. Avant cela, je vous propose que nous désignions Gilles MENEDE en tant que secrétaire de séance. Pas de difficultés ? Merci.

J'ai reçu les pouvoirs de :

- Galla BRIDIER à Philippe DURAND ;
- Valérie MOUZANUIK à Martine DEBONNEUIL ;
- Elisabeth BOYER à Pierre-Yves BOURNAZEL ;
- Michel LANGLOIS à Christian HONORE.

Introduction et échanges pour rendre hommage à la dernière séance du conseil d'arrondissement de la mandature

Eric LEJOINDRE : Je disais que c'est un conseil d'arrondissement un peu particulier puisque c'est la dernière fois que nous nous retrouvons dans cette salle tous ensemble, d'abord parce que c'est le dernier conseil d'arrondissement de la mandature, puis parce qu'un certain nombre d'entre vous avaient décidé de ne plus être candidats. Par définition, quand on n'est plus candidat, il y a assez peu de chances d'être réélu... Pour certains d'entre vous, c'est vraiment la dernière séance du conseil d'arrondissement du 18^{ème}. J'imagine l'émotion, mais j'espère aussi la fierté du devoir accompli qui étreint celles et ceux qui ont fait ce choix de ne plus être candidats.

Je voulais tout d'abord commencer par les saluer. Je ne suis pas sûr d'avoir la liste complète de tous ceux qui ne seront pas candidats, qui ne sont pas encore totalement définis sur les différentes listes. Je veux dire à celles et ceux dont je sais qu'ils arrêteront à quel point j'ai apprécié d'avoir eu l'occasion de travailler avec chacun d'entre vous. Nous avons eu des débats parfois un peu longs, parfois un peu pénibles, mais avec au moins une certitude, c'est qu'il n'y avait autour de cette table que des personnes de bonne foi – en politique, la bonne foi permet d'aller assez loin –, avec une envie très importante, très réelle et très forte de faire ce qu'elles croyaient être le meilleur pour le 18^{ème}.

J'aurais un mot particulier pour Daniel VAILLANT, mon prédécesseur, qui est resté fidèle à 100 % des séances de ce conseil d'arrondissement depuis que j'ai été élu en 2008, depuis 1995 qu'il était maire et sûrement bien avant encore. Il a été élu conseiller d'arrondissement en 1977 pour la première fois alors que le mode électoral n'était pas exactement le même et que le rôle du conseil d'arrondissement n'était pas exactement le même non plus.

Vous avez aussi accompagné la montée en puissance de ces mairies d'arrondissement, y compris la déconcentration à partir de 2001 d'un certain nombre de compétences et de pouvoirs. Vous avez veillé – je l'ai vécu pendant une mandature à vos côtés et je l'ai suivi pendant la mandature précédente – à faire en sorte que ce lieu qui est le conseil d'arrondissement reste un vrai lieu de débat démocratique à la hauteur de ce que doit être un conseil municipal, même si nous ne sommes pas une municipalité. C'est important. Je pense qu'un conseil qui devient uniquement un lieu où l'on fait son spectacle n'est plus un conseil. Un conseil où plus rien ne se décide n'est plus un conseil.

Si nous voulons que nos lieux de démocratie délibérative – même si la démocratie délibérative ne suffit pas – restent ce qu'ils sont, il faut que chacun, et d'abord les élus, veille à rester aussi à la bonne hauteur. Je crois que dans ce conseil, nous avons veillé à avoir les vrais débats, parfois les vraies polémiques, mais à discuter des vrais sujets. Nous n'avons pas laissé les vrais sujets qui pouvaient perturber la vie de l'arrondissement à d'autres lieux que celui-ci. Ce faisant, y compris sur des sujets très compliqués, sur des sujets très tendus, nous avons joué notre rôle d'élus.

Nous avons sans doute fait en sorte aussi que des situations compliquées dans le 18^{ème} ne dégénèrent pas. Cela nous vient collectivement de ce que Daniel VAILLANT avait engagé quand il était maire de cet arrondissement et qu'il fallait inventer le rôle réel de la politique d'arrondissement, mais aussi du conseil d'arrondissement. Je sais que pour beaucoup, y compris moi, nous avons trouvé cela un peu long. Nous avons trouvé que finir nos séances à 2h du matin n'était pas totalement indispensable. En même temps, j'estime que nous avons raison de vouloir que ce lieu du conseil d'arrondissement soit un vrai lieu de délibération, soit un vrai lieu de travail, soit un vrai lieu de débat et soit un vrai lieu de discussion, pour peu

que ces débats et ces discussions continuent de se faire à la bonne hauteur, c'est-à-dire celle qui vise à l'intérêt général du 18^{ème}.

Je ne vais pas citer tous les élus qui ont décidé d'arrêter parce que je ne les connais pas tous, puis ce sera un peu long. Cependant, je voulais avoir un mot particulier pour Daniel VAILLANT et vous dire à toutes et à tous à quel point j'ai appris à vos côtés dans ces deux mandatures. Sans doute que j'ai été aussi nourri de ce sens de l'arrondissement qui était celui de ce conseil et j'en suis très fier. Nous avons vécu des moments importants autour de cette table sur des questions dramatiques. Je pense à la question de la crise de l'accueil des réfugiés. Il y a eu des moments de débat vifs et intenses, mais très positifs. Je pense aussi à la question de la mixité dans les collèges. Il y a eu de longs débats qui étaient plutôt de bonne tenue, avec différentes positions, puis à un moment la nécessité pour le maire et surtout pour le conseil d'arrondissement de trancher et de décider. Le rôle de ce conseil est d'abord de décider. La politique, c'est décider. C'est d'ailleurs pour cela que l'élection est importante. Quand nous votons, nous ne donnons pas un avis, nous ne donnons pas une impression, nous décidons. Quand nous mettons un bulletin dans l'urne, ce n'est pas un sondage, c'est une décision. Quand un conseil est mis autour de la table, il décide.

Une des caractéristiques du 18^{ème} – et cela a été beaucoup le cas toutes ces dernières années, depuis les années 90 et les années 2000 –, cela a été de savoir décider. Quand il s'agissait de faire les états généraux du crack, il n'y a pas eu beaucoup de mairies d'arrondissement qui s'y sont lancées. À l'époque, avec Myriam EL KHOMRI, avec Daniel VAILLANT, avec Serge FRAYSSE, avec Dominique DEMANGEL, avec toutes celles et tous ceux qui se sont engagés là-dedans, vous avez eu raison de prendre vos responsabilités et de vous lancer sur des sujets où une mairie d'arrondissement n'était pas forcément attendue.

Il en est de même sur la question de l'accueil des réfugiés. La décision de mettre en place le centre humanitaire n'a pas été évidente à prendre. Il n'y a pas eu beaucoup d'arrondissements qui étaient prêts à l'accueillir. Nous avons eu raison de prendre nos responsabilités de le faire. De la même façon sur la question de la bisectorisation, il y a eu des débats. Il aurait été plus facile d'attendre, de ne rien faire, de repousser et de reporter. Nous avons décidé de faire. C'est une des caractéristiques du 18^{ème} de ne pas passer son temps à essayer de reporter les problèmes sur les autres, de les régler ailleurs, mais de vouloir aussi les régler chez nous. Il s'agit d'un enjeu de fierté collective de l'avoir fait.

C'est le dernier conseil pour un certain nombre d'élus. Je voulais vraiment vous dire ma gratitude, mais aussi la gratitude de tous les habitants du 18^{ème}. Nous sommes tous très reconnaissants pour le rôle des élus. Nous savons que ce sont des fonctions qui sont parfois gratifiantes mais pas toujours, qui demandent beaucoup de temps, beaucoup d'énergie et beaucoup d'engagements. Heureusement qu'il existe des personnes qui acceptent de prendre ces responsabilités, y compris de les prendre sur la durée. On ne devient pas fin connaisseur du 18^{ème} en quinze jours. On ne devient pas un expert de ce territoire en quelques semaines. Il faut beaucoup de renouvellements. L'engagement en politique mérite la durée et mérite de ne pas être abandonné chaque fois.

Si nous avons pu travailler aussi bien autour de cette table ces six dernières années, nous le devons aussi à l'administration qui, sans jamais pouvoir s'exprimer, a accompagné nos débats, a essayé désespérément de comprendre le sens des votes des uns et des autres, à mettre les bons bâtons dans les bonnes cases. Je voulais remercier Vincent de VATHAIRE et Juliette HEON qui ont accompagné notre conseil et notre vie municipale en général en faisant une somme d'heures supplémentaires – qui je le rappelle ne sont pas payées pour les cadres – très importantes pour nous permettre de délibérer au bénéfice des habitants du 18^{ème}. Je voulais vraiment, au travers de Vincent de VATHAIRE et de Juliette HEON,

remercier très chaleureusement toutes les équipes de la démocratie locale et leur dire que leur travail est reconnu.

Nous aurions du mal à délibérer aussi sans mon cabinet. Je voulais remercier Didier VALLET, Judith HERVIEUX et Diane VEY qui nous ont accompagnés aussi pendant toutes ces séances. Diane VEY est absente, étant en congé de maternité. Je veux les remercier toutes et tous. Didier VALLET, à mes côtés, a été un acteur essentiel. Sans elles et sans eux, nos débats auraient eu moins de sens et surtout n'auraient pas été suivis de grand-chose. C'est bien de débattre et de voter mais ensuite, il faut faire. Le rôle du maire est de faire. Pour faire, il a besoin de l'administration, du cabinet, des collaborateurs et de toutes celles et tous ceux qui au quotidien mettent en œuvre nos décisions, donc je voulais les en remercier très vivement.

Je nous souhaite une bonne dernière séance de ce conseil. Je sais que personne ne va quitter cette mairie parce que le 18^{ème} ne se quitte pas. La vie politique peut s'arrêter mais l'attachement au 18^{ème} perdure. Je suis donc certain que nous aurons l'occasion de vous retrouver les uns, les unes et les autres dans le 18^{ème} et peut-être même souvent à la mairie. La dernière caractéristique des politiques municipales, c'est que rien ne s'arrête quand on s'arrête. Un grand nombre de projets qui ont été engagés par les élus de cette mandature trouveront leur réalisation dans les années qui viennent. Il serait important que nous puissions continuer, notamment d'inviter les élus qui ont porté les sujets importants à être à nos côtés. D'ailleurs, il reste beaucoup à faire sur le rôle des élus qui ne le sont plus pour apporter leurs compétences, leurs savoirs et ne pas cesser d'être des citoyens actifs. Je suis sûr que nous aurons tous l'occasion de vous revoir dans vos nouvelles vies dans les mois et dans les années qui viennent. Le 18^{ème} colle à la peau. Une fois que l'on y a goûté, on a du mal à s'en passer. C'est une drogue agréable, c'est une drogue positive, c'est une drogue difficile parfois, mais c'est un attachement. Pour les élus que nous sommes tous, c'est un peu le cœur de notre vie citoyenne. C'est sûrement ce qui a compté le plus pour toutes et tous.

Je ne serais pas plus long parce que je ne veux faire pleurer personne mais je voudrais vous dire à nouveau un immense merci et témoigner de la reconnaissance pour votre travail collectif pour les habitants du 18^{ème}.

[Applaudissements]

Eric LEJOINDRE : Qui souhaite intervenir sur ce point qui n'était pas prévu à l'ordre du jour ?

Fadila MEHAL : M. le Maire, chers collègues, nous voilà arrivés au terme de notre mandat. Nous avons vécu pendant ces six ans au sein de cette enceinte des moments de grand épanouissement mais aussi des moments terribles, notamment lorsque la barbarie s'est attaquée à Paris ou quand les flammes de Notre-Dame ont brisé nos cœurs. Ensemble, nous avons surmonté ces épreuves avec la conviction que la République était notre horizon.

Ensemble, nous avons essayé de vivre la démocratie, comme vous l'avez rappelé, par des débats, souvent vifs mais toujours francs et républicains. Sur beaucoup de sujets, nos avis ont divergé. Je pense notamment à la mixité dans l'habitat, à la politique de peuplement, à la question de la sécurité et de la propreté. Toutefois, nous avons su trouver des compromis et des consensus quand il s'est agi de mettre à l'abri les migrants de la Bulle de La Chapelle ou quand il s'est agi de faire rayonner la culture.

En tant que présidente du groupe macroniste, démocrate, progressiste et européen, je voudrais remercier tous les élus de leur engagement, un engagement sincère, même si je n'ai pas toujours partagé leurs options.

Vous l'avez rappelé, mes remerciements vont aussi au personnel municipal, fonctionnaires, contractuels ou vacataires. Leur travail et leur soutien ont été essentiels au service du bien commun. Ils ont accompli la tâche avec loyauté, neutralité et professionnalisme. Qu'ils en soient tous remerciés.

Une nouvelle page se tourne. Une nouvelle campagne commence. Certains d'entre vous veulent renouveler leur mandat, d'autres quitter le monde politique, puis beaucoup veulent prendre la relève. Je leur souhaite le meilleur. Que cette campagne soit digne, républicaine et bienveillante, sans violence ni polémique. Je l'ai souvent répété, notre groupe n'a pas d'adversaire, il n'a que des concurrents. Que cette campagne fasse vivre la démocratie, le débat et les projets. Qu'elle soit à la hauteur de ce qu'attendent les habitants du 18^{ème} : une campagne libre, audacieuse et surtout fraternelle pour que du vote de mars naisse une nouvelle espérance.

Eric LEJOINDRE : La parole est à Pascal JULIEN.

Pascal JULIEN : Je n'ai rien préparé mais comme ancienne tête de liste en 2014, il n'aurait pas été correct que je me taise après l'introduction du maire, ce que nous venons d'entendre et ce qui va suivre.

Je voudrais, sans grandiloquence, dire tout simplement que la durée est nécessaire pour comprendre un arrondissement. Cependant, cela ne doit pas non plus justifier le cumul des mandats dans la durée. Certes, en conseil d'arrondissement, nous décidons. Néanmoins, le conseil d'arrondissement n'a qu'un avis consultatif ; c'est le conseil de Paris qui décide. Je crois qu'un maire d'arrondissement ne peut même pas ester en justice. Il s'agit d'un constat. Je ne dis pas que c'est bien ou que c'est mal. Je pense qu'à Paris, il faut un système à caractère fédéral parce qu'il faut maintenir à la fois l'unité de Paris et la singularité des arrondissements. Ce type de système est toujours compliqué à comprendre et à vivre pour tout le monde.

Ensuite, je peux le dire et ils ne m'en voudront pas, mais je sais que parmi le groupe des écologistes, Loïc LORENZINI, Philippe DURAND, Sandrine MEES et moi-même, nous ne nous représenterons pas, ou alors en bas de liste pour soutenir nos amis, mais cela revient à ne pas se présenter. Nous n'avons pas discuté avant, donc je m'exprimerais en mon nom personnel pour dire que je tire un bilan positif et mitigé de ces dix-neuf années. J'ai entendu dans l'intervention précédente parler de sincérité. Qui suis-je pour juger de la sincérité ou pas des gens ? Je me garderais bien de toute grandiloquence pour dire une chose ou l'autre.

J'ai parfois vu naître des majorités d'idée. C'est une vraie question. Devons-nous fonctionner selon des majorités d'idée ou selon des majorités claniques qui, le doigt sur la couture du pantalon, sont priées de voter comme le chef ? Je ne vais pas trancher maintenant. Nous ne sommes pas là pour cela. Toutefois, dans le bilan, je pars avec beaucoup plus de questions que de réponses affirmatives ou grandiloquentes.

Ce que je peux dire, c'est qu'à titre personnel, je n'étais pas du tout profilé pour cela. C'est par hasard que j'ai été élu, sauf en 2014 où je l'ai souhaité. J'ai vu au plan humain le meilleur comme le pire. Pour ma part en tout cas, sachez que je resterai fidèle. Je vais quitter sans doute Paris, au moins en bonne partie. Je resterai fidèle à nos convictions et à nos idées. Il y a d'autres manières de faire de la politique qu'en étant élu. Je resterai, dans les élections, fidèle aussi à nos mouvements. Même si j'avais treize métastases dans le cerveau, ne venez pas me voir quelques semaines avant une élection pour me faire changer d'avis, cela ne marcherait pas.

J'ai vu le meilleur comme le pire. Je garderai le souvenir du meilleur. Le reste, j'oublierai. Je souhaite en tout cas aux futurs élus de faire le travail le mieux possible dans ce que nous

appelons de manière passe-partout qui ne veut rien dire : l'intérêt général. Bonne suite à vous.

Eric LEJOINDRE : La parole est à Jean-Bernard BROS.

Jean-Bernard BROS : Merci, M. le Maire. J'aurais une intervention beaucoup moins politique. Je voudrais vous parler de deux ou trois souvenirs dans cette maison. L'un est assez lointain, il remonte à l'automne 2001. Dans cette salle, nous avons fêté avec ma formation politique le centenaire du radicalisme. Il se trouve que dans une tribune qui était installée au fond de la salle, il y avait le Premier ministre, Lionel JOSPIN, et un ministre de la République, en l'occurrence Daniel VAILLANT. Il y avait aussi le maire de Paris, Bertrand DELANOE, et le président du groupe au Sénat, Claude ESTIER. Nous avons fêté ici symboliquement, sous le regard de CLEMENCEAU certainement, le centenaire du radicalisme.

Le deuxième souvenir, c'est que nous avons à trois reprises gagné cette circonscription qui était à l'époque la 17^{ème} – maintenant cela doit être la 3^{ème} de mémoire –, avec Annick LEPETIT qui était elle-même une élue du 18^{ème}. Je venais régulièrement dans cette mairie, cher Daniel, pour mener le combat.

Le dernier souvenir est beaucoup moins politique. Je suis aussi très fier de ces dix-neuf ans passés ici – ici pour dire Paris au sens large – auprès de Bertrand DELANOE et jusqu'au 19 mars auprès d'Anne HIDALGO. Nous avons fait avancer les choses. Nous avons trouvé une mairie en 2001 dans un état très particulier. Ce serait trop long si je vous le racontais ce soir. Nous avons fait progresser les choses dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens. C'était le seul but.

Merci encore à vous, Daniel, à qui j'adresse toute ma tendresse et mon affection. Puis, Eric et toute l'équipe, j'étais très heureux et très fier d'avoir mené ce mandat auprès de vous. Je ne me représente pas. Je vous souhaite bon vent. Continuez à faire en sorte que les Parisiens et les Parisiennes soient fiers de leurs élus.

Eric LEJOINDRE : Merci. La parole est à Ian BROSSAT.

Ian BROSSAT : Quelques mots rapides en mon nom personnel et au nom des élus communistes du 18^{ème}, d'abord pour vous remercier, cher Eric, d'avoir été le maire que vous avez été pendant ces six années et d'avoir permis aussi que la diversité de la majorité puisse s'exprimer, à la fois dans la vie quotidienne de notre municipalité et en conseil d'arrondissement. Certes, cela a conduit parfois à avoir des réunions longues, mais en tout cas des réunions riches. Du point de vue démocratique, nous gagnons à un fonctionnement tel que celui-là.

Je veux dire aussi à quel point nous sommes ici émus qu'un certain nombre d'entre nous décident d'arrêter d'être élus ; élus avec lesquels nous, élus communistes, avons eu beaucoup de plaisir à travailler. Je pense à Daniel VAILLANT qui a été notre maire et notre élu pendant quarante-trois ans dans cet arrondissement du 18^{ème} et qui a incarné cet arrondissement. Je pense aussi à d'autres élus que j'ai eu beaucoup de plaisir à côtoyer ici. Claudine BOUYGUES, je me souviendrai toujours. Un jour, j'étais candidat aux élections législatives. C'était en 2012. Vous présidiez un bureau rue Pajol à Aimé-Césaire. J'avais un assesseur dans le bureau. L'assesseur m'a envoyé un SMS à midi en disant : « C'est très pénible, elle connaît tout le monde. »

[Rires]

Ian BROSSAT : Cela résume bien Claudine BOUYGUES. Je veux dire aussi à quel point j'ai eu plaisir à travailler avec Michel NERYRENEUF, singulièrement depuis 2014. Pour avoir côtoyé beaucoup d'adjoints en charge du logement dans différents arrondissements, il n'y en a pas beaucoup qui sont aussi impliqués que vous sur cette question. Ce n'est pas pour rien que vous avez autant agi contre l'habitat insalubre et nous a permis de sortir de l'insalubrité tous ces quartiers.

Je pense aussi à Catherine BELEM, élue communiste, habitante de Montmartre, danseuse... bref, qui a énormément de qualités et qui a décidé de mettre un terme à son mandat d'élue, je veux vous dire à quel point tout le travail que vous avez fait sur la question du handicap vous honore.

Je veux aussi remercier l'opposition et tout particulièrement Pierre-Yves BOURNAZEL. C'est vrai que nous avons eu des débats parfois houleux ici. Nous sommes souvent en désaccord. Toutefois, nous avons eu singulièrement ces dernières années, grâce à vous, une opposition qui avait de la tenue. Je pense que c'est important pour que nous ayons un bon fonctionnement démocratique dans notre arrondissement, donc je voulais vous en remercier.

Eric LEJOINDRE : La parole est à Michel NERYRENEUF.

Michel NERYRENEUF : Un petit mot rapide du style « ceci est mon testament »... Nous avons parlé du logement assez rapidement même s'il faut du temps pour le construire. L'urbanisme, c'est encore plus long. Il y a dix-neuf ans, j'ai été appelé par Daniel VAILLANT parce que je suis entré par une voie non politique. Puis vous, Eric LEJOINDRE, êtes gentiment venu me demander la même chose dans ce mandat.

Il y a un dossier qui, je ne sais pas pourquoi, n'a jamais réussi à sortir – j'aimerais qu'il sorte –, c'était de créer un pensionnat à la porte de Clignancourt. Il existe un seul pensionnat public à Paris actuellement, c'est dans le 13^{ème}. Il avait été décidé – cela remonte à la première mandature de Bertrand DELANOE – d'en créer un deuxième dans le nord de Paris pour permettre à ces collégiens qui ont des parents qui ne peuvent pas être présents pour des raisons x ou y comme le travail, une famille monoparentale, etc. de pouvoir s'en sortir.

J'ai réussi à sortir le projet, avec du logement d'accession sociale à la propriété dessus. C'était prévu à l'emplacement du CROUS. Puis, pour des raisons de timing et de PIM, ce n'est pas sorti. Eric, ou le futur maire – mais a priori je pense que ce sera toi –, mais les autres aussi, faites-moi sortir cela, ce serait quand même une bonne chose pour le 18^{ème}.

Eric LEJOINDRE : Je suis d'accord. Merci. La parole est à Sandrine MEES.

Sandrine MEES : Merci, Eric LEJOINDRE. Je suis vraiment très émue parce que cela fait déjà deux mandatures que j'ai eu la chance d'être au service des habitantes et des habitants du 18^{ème}. J'ai décidé de passer à autre chose. J'en profite pour témoigner à quel point tous les élus qui sont autour de cette table sont mus par l'idéalisme. On imagine souvent des gens qui seraient mus par l'ambition, ce qui est bien éloigné de la réalité des choses. C'est l'idéalisme qui vous fait rentrer en politique, qui vous donne aussi la force. Je trouve personnellement que cela représente beaucoup de sacrifices. Vu de l'extérieur, on s'imagine des gens qui sont tout le temps en train de recevoir des honneurs. La réalité montre que c'est beaucoup de travail et d'obligations.

Je voudrais, moi aussi, rendre hommage à Daniel VAILLANT. Je suis allée pour la première fois à un meeting avec mon père lorsque j'avais 15 ans. C'était un meeting de Daniel VAILLANT dans le 19^{ème} au gymnase. C'était un très grand moment pour moi. Je n'imaginai absolument pas qu'un jour, j'aurais la chance de siéger à côté de

Daniel VAILLANT ; d'autant plus que les élus dans mon milieu appartenaient un peu à une autre galaxie.

Ensuite, j'ai dérivé vers l'écologie – je l'ai dit une fois à Daniel VAILLANT –, malgré le meeting formidable dont je me souviens encore, mais j'espère vraiment qu'il me pardonnera. En tout cas, j'ai essayé de faire tout ce que j'ai pu pour faire avancer l'écologie, pas seulement dans le 18^{ème}, pour être le plus proche possible des habitantes et des habitants.

Je voudrais dire que de l'extérieur, on ne soupçonne pas le nombre de personnes, d'agents, de collaborateurs brillants et extraordinaires, qui ont un talent incroyable et qui sont animés très souvent par une cause qui dépasse de loin leur propre personne ou leur propre salaire. Je peux en témoigner parce que je l'ai vu à plusieurs reprises, le bien commun, pour beaucoup de personnes qui travaillent pour la mairie du 18^{ème}, ce n'est pas juste un mot.

Ce que j'ai vraiment retenu de cette aventure, c'est que la discussion fait toujours avancer les choses, même quand nous ne sommes pas du tout d'accord. C'est paradoxal mais c'est quelque chose dont je n'avais pas pris conscience auparavant. Je voudrais remercier tous les élus autour de la table. En découvrant chacun dans sa diversité et sa sensibilité, cela m'a vraiment fait découvrir à quel point avoir une idée manichéenne ou complètement étriquée des choses ne servait à rien. D'ailleurs, je continue à bien faire comprendre aux électeurs que les élus ne vont pas décider tout seul quand ils seront au pouvoir, que nous devons décider ensemble. Nous avons constamment des tractations, des discussions et des négociations, comme dans la vie d'ailleurs. Ce n'est pas toujours évident, mais j'essaie en tout cas de faire passer ce message.

Je remercie également mes camarades écologistes, ceux qui se représentent comme ceux qui ne se représentent pas, c'est-à-dire Loïc LORENZINI, Pascal JULIEN, Galla BRIDIER et Philippe DURAND. Je vous remercie beaucoup. J'ai été un peu longue, mais j'ai essayé de vous dire à quel point j'ai trouvé intéressant, passionnant et formidable de pouvoir être au service du 18^{ème} arrondissement.

[Applaudissements]

Eric LEJOINDRE : La parole est à Pierre-Yves BOURNAZEL.

Pierre-Yves BOURNAZEL : Merci, M. le Maire. Il y a six ans, Bertrand DELANOE nous disait ici même qu'il était plein de reconnaissance parce que c'est Paris. Je crois que cela résume bien l'engagement de tous les élus de Paris et de notre arrondissement parce que c'est Paris et parce que c'est le 18^{ème}.

Je voudrais vous remercier, M. le Maire, de vos propos et de nous avoir permis de nous exprimer sur cette mandature. J'ai été votre opposant pendant six ans. Nous étions l'un contre l'autre au deuxième tour de l'élection municipale de 2014. Nous avons des convergences, nous avons aussi des divergences mais en tout cas, je vous respecte et je respecte votre majorité. Dans une démocratie, il y a une majorité et une opposition. Il y a eu des débats effectivement, parfois difficiles, parfois tendus. Il y a eu des désaccords. Il y a eu aussi des points de convergence. Nous avons su nous rassembler dans l'intérêt général pour demander le mieux pour les habitants du 18^{ème}, ce qui est tout à notre honneur.

Dans cette majorité, vous me permettrez de m'adresser d'abord à Daniel VAILLANT. Nous avons, depuis 2008, connu une évolution dans nos relations. Je suis arrivé en 2008 peut-être un petit peu va-t-en-guerre. Au fond, nous nous habituons aux autres et nous pouvons apprécier des personnalités que nous avons pu combattre et avec qui nous avons des convergences mais aussi des divergences. Vous avez toujours eu – je l'ai déjà dit d'ailleurs il y a six ans – le sens du service. On ne peut pas être engagé depuis tant d'années dans un

territoire et être fidèle à ce territoire sans une forme de désintéressement. Les habitants du 18^{ème} vous reconnaissent de les aimer et d'aimer le 18^{ème} arrondissement. En l'occurrence, vous allez continuer votre vie personnelle. Vous allez toujours garder un œil très attentif à l'avenir du 18^{ème} arrondissement.

Ensuite, il y a ceux qui partent et je veux tous les saluer dans la diversité de leur sensibilité politique. Il y a ceux qui restent, ou qui resteront, ce sont les électeurs qui décideront. Il y a ceux qui réfléchissent probablement. Puis, il y a ceux qui ne savent pas encore ce que les uns et les autres décideront pour eux au regard des accords politiques pour des têtes de liste.

Vous me permettez d'avoir un mot pour Myriam EL KHOMRI qui va quitter ce conseil d'arrondissement et le conseil de Paris. Comme elle a été une concurrente en 2017 – je l'ai déjà dit et je l'ai d'ailleurs écrit dans un livre –, j'ai aussi pour elle une forme de respect. Les combats ont toujours été respectueux en 2017.

Je voudrais remercier Ian BROSSAT pour ses propos à l'instant – j'y étais extrêmement sensible –, d'autant que les passes d'armes n'ont pas toujours été faciles au conseil du 18^{ème} et au conseil de Paris. Je lui témoigne aussi mon profond respect. Les débats que nous avons eus, s'ils ont été parfois houleux, ont toujours été de bonne tenue. Même si nous sommes en désaccord sur la politique du logement, vous avez incontestablement la compétence et la maîtrise de vos dossiers.

Je voudrais dire un mot pour dire, M. le Maire, qu'effectivement, je partage vos propos sur l'administration, sur votre cabinet parce que ce sont des tâches qui ne sont pas faciles, tout d'abord parce que les élus ne sont pas toujours faciles. Ensuite, nous avons un rythme qui n'est pas évident. Les séances du conseil d'arrondissement sont très longues. Il en est de même des soirées d'élection et des soirées où nous avons des réunions de concertation. Pour les membres de l'administration et du cabinet qui habitent parfois bien loin du 18^{ème}, qui ont aussi une vie familiale, ce n'est pas simple. La population doit savoir que cette tâche est extrêmement difficile et que sans une administration et sans un cabinet de qualité pour une majorité, il n'y a pas de bons services pour les citoyennes et les citoyens.

L'avenir dira ce que nous deviendrons. En tout cas, la démocratie a toujours ce même intérêt, c'est qu'elle permet à la fois de travailler dans la continuité, puis de régénérer, c'est-à-dire d'avoir de nouvelles têtes dans la majorité qui arrive. C'est bien ainsi. Puis, il y aura celles et ceux qui continueront le travail. C'est aussi une force. Je souhaite le meilleur pour le 18^{ème} arrondissement.

Eric LEJOINDRE : Merci. La parole est à Pierre LISCIA.

Pierre LISCIA : Bonsoir à tous, bonsoir et bonne année, une année dont nous savons comment elle commence mais nous ne savons pas comment elle se terminera. J'espère qu'elle se terminera le mieux possible pour chacun d'entre vous. Il y aura peut-être beaucoup de surprises, de bonnes surprises ou de mauvaises surprises, tout dépend d'où l'on se situe. Je n'ai rien préparé pour ce soir. Je ne ferais pas de discours très politique. Je veux juste dire un petit mot. Effectivement, c'est le dernier conseil de cette mandature. Je voulais, comme d'autres, exprimer mon émotion d'avoir pu siéger à vos côtés pendant six ans. Nous n'avons pas été toujours d'accord, c'est le jeu de la démocratie.

Je veux tout d'abord vous témoigner de mon estime à toutes et tous. M. le Maire, je voulais vous remercier particulièrement pour le grand libéralisme dont vous faites preuve dans la tenue de cette séance et vous en faites encore la démonstration ce soir.

Je remercie également Pierre-Yves BOURNAZEL qui, en 2014, a accordé sa chance à un petit jeune de 24 ans. Je suis le presque benjamin de cette assemblée puisque Hugo TOUZET est plus jeune que moi. Pierre-Yves, je vous remercie pour votre confiance. Encore beaucoup d'émotion... Je ne suis pas issu d'une famille qui fait de la politique ou qui s'y intéresse mais plutôt d'une famille d'artistes, comme il y en a beaucoup dans le 18^{ème} arrondissement et à Paris. Je voulais vous souhaiter le meilleur et le meilleur pour Paris, pour les Parisiennes et les Parisiens et pour le 18^{ème} arrondissement.

Eric LEJOINDRE : La parole est à Claudine BOUYGUES.

Claudine BOUYGUES : Merci beaucoup. Je n'avais pas prévu de prendre la parole ce soir. Je savais que c'était mon dernier conseil d'arrondissement. Depuis vingt-cinq ans, j'ai pris beaucoup de plaisir. Nous avons aussi galéré. Eric LEJOINDRE l'a dit. Il y a eu des sujets dans cet arrondissement. Il s'agit d'un arrondissement formidable qui colle effectivement à la peau, que nous aimons tous parce qu'il est divers, différent d'un quartier à l'autre. Il y a de belles périodes. Puis, il y a des périodes où les habitants souffrent. Quand on est élu, on est à la disposition des habitants. C'est une notion qui, avec l'intérêt général, m'a beaucoup guidée.

Au-delà de l'engagement que je porte, je suis toujours socialiste même si le parti auquel j'avais adhéré à 16 ou 17 ans, à un moment donné, a fait des choix qui n'étaient plus conformes à mes aspirations. Je suis viscéralement une fille de gauche. Je continuerai à travailler dans ce sens même si au bout de vingt-cinq ans, nous pouvons très bien laisser la place à d'autres qui ont plus d'énergie, qui ont un grand nombre d'idées, qui je l'espère vont travailler avec le sens du collectif que nous avons porté dans cette mairie, dans un esprit de fidélité à ce qu'ils sont, à ce qu'ils représentent, et avec un sens de la République qui m'a permis de tenir même dans des moments difficiles en lien avec le racisme et l'intolérance.

Cette société est en train de changer. J'espère que l'équipe qui va arriver dans cet arrondissement, mais aussi à Paris, aura cette énergie, ces convictions qui s'inscriront dans la fidélité de ce que nous avons porté collectivement. Je souhaite effectivement à Eric LEJOINDRE et à toute son équipe... Nous sommes en campagne électorale. Mon souhait est que la majorité actuelle soit renouvelée dans cet arrondissement.

Eric LEJOINDRE : La parole est à Daniel VAILLANT.

Daniel VAILLANT : M. le Maire, merci pour tes paroles. Nous n'allons pas faire le coup du vouvoiement au moment où nous allons arrêter ce conseil d'arrondissement. La série de délibérations qui va suivre devrait nous permettre de rentrer assez rapidement dans nos foyers respectifs. Vous avez eu des paroles qui m'ont touché, j'en suis très heureux et je vous en remercie. Puis, seul paradoxe, je suis aussi d'accord avec tous ceux qui sont intervenus après. Il n'y a rien à retirer de ce que les uns et les autres ont exprimé. Nous avons entendu le témoignage essentiellement de ceux qui s'en vont, mais aussi de ceux qui entendent rester. C'est la démocratie.

Il faudrait évidemment que je sois très court et je vais l'être pour une fois. J'ai au moins un avantage, c'est que je connais l'évolution démocratique, politique et institutionnelle de Paris depuis longtemps, déjà avant 1977. Je militais. À l'époque, nous collions des affiches. On ne le fait plus et l'on a bien raison. Dans le cadre d'une élection partielle en 1994, j'ai décidé de ne pas coller d'affiches pour ne pas salir les murs. Il est paradoxal de coller des affiches, puis de demander aux employés municipaux de les enlever. Nous avons mieux à faire.

Dès 1971, je savais comment l'élection se faisait. Ce n'était ni le même mode de scrutin, ni les mêmes listes. Cela permet de voir d'où nous sommes partis et où nous en sommes aujourd'hui – non pas à un point d'arrivée parce que vous allez continuer – des évolutions au

service du 18^{ème}. Pourquoi dis-je le 18^{ème} ? Si j'étais dans un autre arrondissement, je parlerais de l'autre arrondissement. Le 18^{ème} n'est pas la panacée. Toutefois, dans une période de mondialisation économique, de libéralisme économique échevelé, sauvage et violent, les citoyennes et les citoyens sont enclins à venir voir les élus de proximité.

Je ne fais pas de la proximité l'alpha et l'oméga de la vie politique. Je le dis devant Pierre-Yves BOURNAZEL, député de la nation. Je l'ai été assez longtemps pour savoir qu'il faut relativiser le poids des délibérations à l'Assemblée nationale. On est dans une majorité, on vote les lois ; on est dans l'opposition, on s'oppose aux lois. Les citoyens ont compris que cela ne se joue pas, hélas, essentiellement de cette façon et je le regrette. Je ne suis pas pour un régime présidentiel. Je suis pour un régime mixte parlementaire-présidentiel. Nous n'y sommes pas, loin de là. En matière d'équilibre des pouvoirs, on est plus intelligent à 577 députés qu'à un parce qu'il existe des « amortisseurs » de la démocratie.

J'ai vu cette lente évolution. A Paris, en 1977, dans le 18^{ème}, j'ai vu se rassembler des femmes et des hommes sur des convictions et l'emporter dans le 18^{ème}, avec d'ailleurs la complicité des amis de Jacques CHIRAC. Si Louis BAYOT et sa liste, dont j'étais, ont gagné en 1977, c'est parce que Joël Le TAC n'a rien fait pour que Michel d'ORNANO ne reparte pas à Deauville. L'enjeu était parisien. M. GISCARD d'ESTAING avait parachuté Michel d'ORNANO dans le 18^{ème} pour essayer de gagner le 18^{ème} et du coup d'être candidat à la mairie de Paris. Tout cela, c'est du passé. Ce n'était pas le même statut. Ce n'était pas le même mode de scrutin. J'ai vu l'évolution.

Puis, en 1981, il y a eu la loi PML. Une hérésie d'une nuit... Quand on vient vous dire – en l'occurrence Lionel JOSPIN – que demain, au conseil des ministres, il y aura les mairies d'arrondissement de plein exercice. C'est une folie. Cela avait été décidé en haut lieu. Cela n'a pas duré longtemps. Gaston DEFFERRE y a veillé. Puis, cela ne tenait pas la route. Je ne crois pas que l'on puisse « casser » Paris. Je suis d'accord avec Pascal JULIEN qui disait que l'unité de Paris était indispensable.

Néanmoins, il faut cette proximité progressivement. Les citoyens veulent qu'on leur rende des comptes, ou pour soutenir, ou pour combattre. C'est cela la démocratie de proximité. Au niveau des nations, nous voyons bien que la France a des difficultés à peser comme il faudrait. Ce n'est pas la faute de ceux qui sont à la tête de l'État français, c'est parce que le monde libéral économique est tellement puissant qu'il ne permet pas à la démocratie de s'installer, la démocratie des peuples, la gouvernance mondiale, ce qui nous conduit à faire de la proximité.

Le statut a positivement évolué, notamment le fait qu'il y ait des maires d'arrondissement, ce qui n'était pas le cas avant. J'ai connu une commission d'arrondissement présidée par Jacqueline DELATTE qui était choisie par le maire de Paris, Jacques CHIRAC, en 1977, avec des officiers municipaux désignés par Jacques CHIRAC et un tiers de conseillers de la majorité CHIRAC. Nous étions neuf conseillers de Paris de gauche et dix-huit non élus de droite. Le rapport de force était assez facile à comprendre. En 1983, cela a changé. Même s'il y a eu le grand chelem en 1983 et en 1989, cela a changé parce que les élus de proximité ont résisté. J'ai d'ailleurs dit en 1989 à Jacques CHIRAC : « Heureusement qu'il y a la proportionnelle, M. le Maire, sinon l'opposition serait de votre majorité ». Il m'a dit : « Vous avez raison ». Il disait toujours : « Cela ne m'a pas échappé ».

Nous sommes progressivement arrivés à 1995. Jean TIBERI a été choisi par rapport à Philippe SEGUIN. Tout cela, ce sont de mauvais souvenirs pour certains. Pour moi, pas vraiment... Quand il y a eu six maires d'une autre couleur politique à Paris, tout a changé. L'état d'esprit a changé. La légitimité des maires d'arrondissement est venue progressivement au pouvoir. On ne pouvait pas dire qu'il y avait la même légitimité avant.

C'était : « Je ne vois qu'une tête et deux oreilles ». Cela ne marche pas. La preuve, c'est qu'il y a eu un changement en 2001, puis en 2008.

Cela me conduit à penser qu'il faut vraiment préserver cette diversité dont vous avez tous parlé, à part un groupe que nous avons connu fort dans le 18^{ème} et que nous avons tous ensemble réussi à sortir du jeu politique démocratique. Nous avons connu en 1983-1984 des bureaux de vote à Charles-Hermite et ailleurs qui montaient le Front national très haut. Parce que nous avons donné la priorité à ces quartiers, les rapports de force se sont inversés. Paris, pour l'instant, est préservé.

Je n'en dirais pas plus si ce n'est que ces évolutions ont été obligatoires. J'avais reçu Jean TIBERI, le nouveau maire, dans mon bureau à la mairie à partir de 1995. Je lui avais dit : « Vous savez, nous sommes en cohabitation. Il faut vous habituer à gérer. Vous êtes le maire partout puisque vous êtes maire de Paris, mais il y a des arrondissements ». Il m'a dit : « Vous savez, j'aurai des problèmes avec ma majorité. » Je lui ai dit : « Vous êtes mal parti, M. le Maire. Si vous n'êtes pas capable de tenir votre majorité pour qu'elle respecte notamment les arrondissements, vous finirez mal ». Je n'avais pas tort.

Je pense que cette alchimie entre ce qu'est Paris – que nous voulons tous garder comme la belle capitale qu'elle est – et les arrondissements où des femmes et des hommes travaillent, souffrent quelquefois, elle progresse aussi. Il ne faut pas nier cette progression sociologique. C'est le secret de notre réussite commune. J'ai bien dit « commune ». Le nombre de délibérations que nous avons votées tous ensemble en témoigne. Quand des décisions sont justes (logements, crèches, espaces verts, équipements culturels et sociaux), nous les votons tous ensemble parce que c'est le bon choix. Cela ne permet pas des clivages artificiels.

Nous faisons de la vraie politique. En l'occurrence, je suis d'accord avec ce qu'ont dit aussi bien Ian BROSSAT que Pascal JULIEN et Pierre-Yves BOURNAZEL, c'est l'évidence qui s'impose à chacun d'entre nous. J'espère que les élus que vont être un certain nombre d'entre vous, avec d'autres qui vont vous rejoindre les 15 et 22 mars, conduiront à cette évolution positive. Pascal JULIEN a beaucoup insisté là-dessus, mais chacun a changé. Au moment où je m'en vais, je ne suis pas le même que quand je suis arrivé. J'ai changé sur un certain nombre de sujets. Nous avons entendu parler du cannabis. Avec le constat d'un échec au niveau national, il fallait changer. Michel NEYRENEUF a insisté sur l'insalubrité et l'anarchie à Château Rouge, à la Goutte-d'Or... Cela n'a pas été formidable, notamment en matière architecturale.

Ce travail patient, méthodique et prioritaire dans les budgets que Bertrand DELANOE a proposés, ce n'était pas de la petite monnaie. C'était lourd. Il s'agissait d'harmoniser sans uniformiser. J'ai été élu en 1995. J'ai mis des jeunes de Charles-Hermite qui n'étaient jamais venus à la mairie. Il y avait des personnes qui n'avaient jamais traversé Barbès. M. le Maire, c'est ce qu'il convient de poursuivre : intensifier et harmoniser sans uniformiser. Chaque quartier a son style, son histoire et ses populations. C'est le vœu que je forme. Je ne veux pas faire des vœux politiques au sens électoral du terme. Ce ne serait pas bien de profiter de ce conseil pour le faire. Néanmoins, il faut préserver et rendre toujours prioritaire l'harmonisation, notamment dans le quartier des portes. Il reste un certain nombre de sujets à traiter.

Gardez donc entre vous quelque chose de précieux, à savoir la bonne foi. Quand on sort de la bonne foi, on est dans la mauvaise foi. Nous pouvons nous opposer. Nous pouvons nous critiquer. Nous pouvons amender. Toutefois, il faut avoir ce respect de l'autre à travers la bonne foi. Ne pas mentir, dire la vérité, sa vérité, mais celle que l'on croie juste.

Les dés sont maintenant jetés. Je pars sans regret parce que quarante-trois ans, c'est long. Certains diraient, cher Pascal, que c'est trop long. Sur les quarante-trois ans, j'ai été maire pendant dix-sept ans. En 2014, j'ai soutenu Eric LEJOINDRE et je ne le regrette pas. Il a d'immenses qualités. Il connaît ses dossiers. Il a été démocrate. Il a été libéral au sens classique et étymologique du terme. Voilà pourquoi je suis heureux de quitter ce conseil d'arrondissement. Il faut savoir s'arrêter. Il faut laisser une nouvelle génération prendre le relais et j'ai confiance. Merci.

[Applaudissements]

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Daniel VAILLANT. Merci beaucoup à toutes et à tous pour ces interventions, à celles et ceux qui se sont exprimé et qui ont dit une part de leur émotion et de la réalité de ce qu'est ce mandat, puis à celles et ceux qui ne se sont pas exprimés mais qui ne le pensent pas moins. J'estime que personne ne peut être insensible à ce que nous avons vécu ensemble ces dernières années et que nous allons continuer de vivre.

MAIRIE

1. Adoption du compte rendu du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2019

Eric LEJOINDRE : Je propose que nous en venions à des sujets tout aussi importants mais moins émouvants, à commencer par l'adoption du compte rendu du conseil du 25 novembre. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation de l'inscription d'un ordre du jour complémentaire

Eric LEJOINDRE : Vous avez constaté que des délibérations ont été portées à l'ordre du jour complémentaire. Pas de difficultés ?

Approuvée à l'unanimité.

CULTURE

3. 2020 DAC 641 – Bail civil avec la fondation Cité internationale des arts pour l'ensemble immobilier sis 24, rue Norvins, 15, rue de l'Abreuvoir et 16, rue Girardon (18^{ème})

Carine ROLLAND : Il s'agit d'une délibération sur un lieu magique que vous connaissez tous. La Cité internationale des arts est située en partie dans le Marais et en partie rue Norvins à Montmartre. Je vous invite d'ailleurs à lire le prochain article hors-série de *Paris-Montmartre* qui est consacré à ce lieu magnifique.

Il s'agit, par la délibération actuelle, de revoir les conditions du bail qui lie la fondation qui gère la Cité internationale des arts à la Ville de Paris. Ce bail permet d'accueillir, pour une durée qui va de trois à dix-huit mois, des artistes issus du monde entier. C'est un lieu de résidence artistique qui, au fil du temps, s'ouvre de plus en plus aux habitants, aux Parisiens, aux passants de tous horizons et nous nous en réjouissons.

L'objet du bail précisément, c'est d'encadrer par de nouvelles dispositions les conditions de mise à disposition de l'ensemble immobilier de la rue Norvins. La valeur locative du

patrimoine immobilier est estimée à 436 340 € par an et le loyer annuel versé à la Ville de Paris est de 120 000 €, soit une aide en nature qui s'élève à 316 340 €.

Je ne voudrais pas terminer ce propos sans saluer Bénédicte ALLIOT, la directrice énergique, talentueuse et très impliquée de la Cité internationale des arts qui travaille avec tous à Montmartre et qui a contribué à l'ouverture de ce lieu. Je vous propose donc d'en délibérer.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Carine ROLLAND. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNE

4. 18202002MA – Validation des inscriptions des associations auprès de la Maison de la vie associative et citoyenne du 18^{ème} et autorisation donnée à M. le Maire du 18^{ème} de signer les conventions d'occupation des locaux

Jean-Philippe DAVIAUD : Pour cette dernière validation, nous avons onze associations que je vous propose d'accueillir à la Maison des associations : cinq dans le domaine des arts et de la culture, une dans le domaine de la famille, une dans le domaine de la santé, deux dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et deux dans le domaine de la vie locale.

Eric LEJOINDRE : Merci, Jean-Philippe DAVIAUD. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

5. 2020 DDCT 4 – Subventions (104 350 €) au titre de la vie associative, de la participation citoyenne, des familles et de la lutte contre les exclusions à seize associations

Jean-Philippe DAVIAUD : Il s'agit de seize associations, dont trois dans le 18^{ème} que nous connaissons tous très bien. Je vous propose de valider ces subventions : 3 000 € pour l'École normale sociale, 2 000 € pour la République de Montmartre et 10 000 € pour les Amis du 18^{ème}.

Eric LEJOINDRE : Pas de difficultés ? Unanimité.

Adoptée à l'unanimité.

FAMILLE ET PETITE ENFANCE

6. 2020 DFPE 19 – Subvention (223 319 €) et convention avec l'association Unic'Paris pour le fonctionnement de son établissement « petite enfance » situé 25, rue Stephenson (18^{ème})

Violaine TRAJAN : Ce soir, je vais rapporter les subventions qui viennent illustrer les trois piliers de notre politique « famille et petite enfance ».

Je commence avec une subvention pour l'association Unic'Paris pour le fonctionnement d'un nouvel établissement qui va ouvrir en mars prochain rue Stephenson. Vous vous souvenez que nous avons voté le permis de construire et le choix du délégataire. Il s'agit donc d'une bonne nouvelle. Cet après-midi même, le gérant était au RIF pour échanger sur les dossiers

qu'il va accueillir en mars prochain. C'est un projet innovant qui va permettre de travailler sur la question de l'insertion des familles. Je vous remercie de soutenir l'association Unic'Paris, qui veut dire une nouvelle idée de la crèche à Paris. Le montant de la subvention est de 223 319 €. Je vous remercie de voter cette délibération.

Adoptée à l'unanimité.

7. 2020 DFPE 30 – Subventions (190 000 €) et avenants avec Réseau Mom'Artre/Parrains par Mille/Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul pour leurs actions de soutien à la parentalité (9^{ème}, 10^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème})

Violaine TRAJAN : Je continue avec des subventions pour soutenir des associations que nous connaissons à Paris, y compris le Réseau Mom'Artre dont la première antenne a vu le jour dans le 18^{ème} il y a plus de vingt ans. Mom'Artre ouvre jusqu'à 20h pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale tout en donnant accès à la culture et à une aide aux devoirs aux enfants.

Dans cette subvention, nous avons aussi l'association Parrains par Mille que Claudine BOUYGUES connaît bien. Il s'agit de faire le lien de parrainage entre des familles et des personnes qui ont du temps. Dans le 18^{ème}, cette année, plus de 85 familles ont bénéficié d'un soutien pour 102 parrainages. Pour Mom'Artre, la subvention est à hauteur de 150 000 € et pour Parrains par Mille 20 000 €.

Une troisième association est citée dans la délibération, à savoir l'association Saint-Vincent-de-Paul mais pour une action qui se développe dans d'autres arrondissements.

Adoptée à l'unanimité.

8. 2020 DFPE 31 – Renforcer le lien parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles – Subventions (678 000 €) et signature d'une convention et de cinq avenants avec huit associations

Violaine TRAJAN : Je poursuis avec une subvention pour le soutien des parents, l'accès aux cultures et aux activités partagées, avec des subventions à des ludothèques. L'ENS a augmenté ses nombres de visites depuis que nous nous sommes rapprochés d'eux pour aider à ce qu'ils diversifient les publics. Il y a eu plus de 9 000 visites en 2019. La subvention s'élève à 72 000 €.

Par ailleurs, l'UDAF a repris la gestion de la crèche Planète Jeux rue Stephenson qui a reçu plus de 15 000 €.

En l'occurrence, les subventions sont à hauteur de 678 000 €.

Adoptée à l'unanimité.

9. 2020 DFPE 53 – Subvention (87 315 €), et avenant n°4 avec l'association Les Enfances pour la crèche parentale (18^{ème})

Violaine TRAJAN : Je poursuis avec une subvention à l'association Les Enfances pour la gestion de la crèche parentale que je ne vous présente plus.

Adoptée à l'unanimité.

10. 2020 DFPE 97 – Subventions et avenants aux conventions pluriannuelles avec cinq associations pour l’animation et le développement d’ateliers RAM-RAP

Violaine TRAJAN : Je termine avec des subventions pour plusieurs associations. En l’occurrence, nous soutenons l’accueil individuel. Plusieurs associations vont animer des ateliers en direction des auxiliaires parentales et des assistantes maternelles pour qu’elles puissent monter en compétence, être moins isolées et surtout qu’elles offrent des temps de socialisation pour les enfants qu’elles gardent à leur domicile.

Vous vous souvenez de RAM-RAP Petit bus. Hélas, le 18^{ème} n’a pas encore trouvé d’espace pour aménager sur la voirie l’accueil de ce bus. Nous trouverons certainement à l’avenir. Nous sommes très mobilisés.

Puis, nous avons des ateliers avec la FOPS et ABC Puériculture. En l’occurrence, ce sont des avenants aux conventions avec ces associations. J’en ai terminé avec mes projets. Merci au RIF et à toute l’équipe de Sylvain et Isabelle. C’est toujours agréable de travailler avec eux.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Violaine TRAJAN. Je vais mettre aux voix cette délibération. Qui est pour ? Unanimité. C’est le même vote pour les dossiers DFPE 30, DFPE 31, DFPE 53 et DFPE 97. Je vous remercie.

Adoptée à l’unanimité.

Eric LEJOINDRE : Je laisse la parole à Michel NEYRENEUF.

LOGEMENT ET URBANISME

11. 2020 DU 24 – Vente à AXIMO de 75 lots de copropriété préemptés en vue de la réalisation de logements sociaux 72-74, boulevard Saint-Marcel (5^{ème}) et 110, rue de Clignancourt (18^{ème})

Michel NEYRENEUF : Il s’agit d’une pauvre petite délibération mais qui va permettre à M. QUEINNEC de s’exprimer négativement, je suppose, avec son groupe puisqu’il s’agit de la vente à AXIMO de 24 lots de copropriété au 110, rue de Clignancourt qui correspondent à dix logements. L’objectif de 25 % de logements sociaux à Paris n’est pas encore atteint. Dans le 18^{ème}, d’après les chiffres que nous avons, nous aurions à peu près atteint les 25 % maintenant avec Chapelle International. Je rappelle que l’objectif final est de 30 %. Il faut donc continuer à travailler pour le logement social. Je vous invite à voter cette délibération.

Eric LEJOINDRE : Merci, Michel NEYRENEUF. Je mets aux voix. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s’abstient ? Qui ne participe pas au vote ?

Adoptée à l’unanimité.

ESPACES VERTS ET NATURE EN VILLE

12. 2020 DEVE 22 – Subvention d’investissement à l’association Les Amis des Jardins du Ruisseau (15 000 €) – Budget participatif

Philippe DURAND : Il s’agit d’une subvention d’investissement. Les Jardins du Ruisseau, qui existent depuis une vingtaine d’années, ont besoin de réaménager certaines structures comme la récupération des eaux de pluie. Les tonneaux en bois sont abîmés, donc ils

devraient être remplacés par une cuve et une pompe pour réutiliser l'eau de la réserve. Ils ont également besoin de rénover leur structure de collecte de bouchons, mais aussi de remplacer le mobilier du jardin, les chaises, les tables, les armoires, les tonnelles, etc. et de rénover la protection du plancher situé sur la Petite ceinture.

Cet ensemble de réaménagement est estimé à 15 000 €. La dépense sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris sur le budget participatif de la Petite ceinture, sous réserve de disponibilités de crédits. Vu la somme qui est de 8,3 millions, je pense que nous trouverons 15 000 €.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Philippe DURAND. Pas de difficultés ? Unanimité. Nous poursuivons avec Afaf GABELOTAUD pour des subventions aux associations de commerçants.

Adoptée à l'unanimité.

COMMERCES & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

13. 2020 DAE 6 – Subvention (10 700 €) à l'Association des commerçants du quartier Ordener pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2019 (18^{ème})

Afaf GABELOTAUD : Je vais présenter les trois subventions pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2019. Ce sont les DAE 6, 12 et 39. Il s'agit d'une subvention :

- de 10 700 € à l'Association des commerçants du quartier Ordener ;
- de 1 200 € à l'Association des commerçants de la rue Dejean qui est une première ;
- de 8 000 € à l'association Carré de la porte Montmartre pour des animations commerciales au titre de l'année 2020, incluant toutes les animations à venir, à savoir la fête des Mères, la rentrée scolaire mais aussi les illuminations des fêtes de fin d'année.

Eric LEJOINDRE : Pas de difficultés ? Unanimité. Je vous en remercie. Nous poursuivons avec le boulevard de la Chapelle.

Adoptée à l'unanimité.

14. 2020 DAE 12 – Subvention (1 200 €) à l'Association des commerçants de la rue Dejean pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2019 (18^{ème})

Adoptée à l'unanimité.

15. 2020 DAE 39 – Subvention (8 000 €) à l'association Carré de la Porte Montmartre pour des animations commerciales au titre de l'année 2020 (18^{ème})

Adoptée à l'unanimité.

16. 2020 DAE 13 – Organisation d'un *food market* boulevard de la Chapelle (18^{ème}) – Fixation de la tarification de la redevance à verser à la Ville de Paris au titre des activités commerciales

Afaf GABELOTAUD : Dans le cadre de la promenade urbaine où il y a eu un certain nombre d'initiatives urbaines de voirie et d'aménagement, nous avons décidé de mettre en place un *food market*. Vous aurez à partir du mois de mars des commerçants, des professionnels restaurateurs qui viendront s'installer sur le boulevard de la Chapelle, sur le terre-plein

central jusqu'à la rue Fleury, et qui vont concocter des petits plats le vendredi soir de 18h à 22h30, en association avec les commerçants et les restaurateurs du quartier, sur la thématique des cuisines du monde, tout cela dans la joie et la bonne humeur, avec un esprit un peu guinguette. Nous avons réussi à les faire revenir pour faire en sorte que cette expérimentation se pérennise dans le temps. J'ai demandé à ce que le modèle économique ne soit pas trop bousculé et que la redevance normalement due, à savoir 520 € les 100 m, soit réduite à une redevance symbolique de 50 € par soirée. Cela leur permettrait de s'inscrire dans ce secteur et de prendre leur marque. L'idée, c'est de pouvoir en faire un vendredi par mois et de pouvoir développer cette initiative avec plus de restaurateurs et encore plus de participants du 18^{ème} arrondissement, avec des prix très attractifs.

Eric LEJOINDRE : Merci, Afaf GABELOTAUD. Y a-t-il des demandes d'intervention ? La parole est à Christian HONORE.

Christian HONORE : M. le Maire, Mme GABELOTAUD a répondu en partie mais je voudrais avoir une précision. Nous sommes d'accord sur le principe, il n'y a pas de souci. Cependant, je voulais m'assurer que ce sont bien des commerçants du quartier qui vont être consultés et qui s'installeront. Deuxièmement, allons-nous essayer de faire en sorte que les produits soient en fonction de la diversité du quartier et des habitants ? Pour moi, l'important est d'insister pour que ce soit des commerçants du quartier qui soient sollicités et qui puissent s'installer.

Eric LEJOINDRE : Merci. La parole est à Afaf GABELOTAUD.

Afaf GABELOTAUD : L'association qui porte ce projet a prévu une organisation un peu spécifique puisqu'ils vont s'installer sous les barnums qui sont mis en place pour le marché le samedi matin. Ils vont utiliser l'électricité du délégataire sur le marché. Ils vont installer un *food market*. Cela demande une organisation autre qu'une organisation classique de restauration.

En fait, des prestataires organisent déjà ce type d'évènement, en l'occurrence sur Belleville. Nous sommes allés toquer à la porte de tous les restaurateurs environnants du quartier. Certains ont souhaité s'inscrire tandis que d'autres n'avaient pas la capacité de déployer du personnel et de s'installer de cette façon. Néanmoins, ils sont prévenus. Nous avons pris en considération leurs avis. Ils sont tout à fait invités à participer.

En l'occurrence, nous avons une dizaine de restaurateurs qui vont s'installer sur la session de mars. Nous espérons pouvoir monter en puissance en élargissant à des participants du 10^{ème}. La condition première que nous avons demandée à l'association en question, c'est vraiment d'aller voir tout le monde. Ils ont joué le jeu. Tous les restaurateurs de la Brasserie Barbès jusqu'à des restaurateurs plus à l'intérieur de la Goutte-d'Or et du côté 10^{ème} ont été interrogés. Certains participeront. D'autres attendent de voir comment cela se passe.

Seront mis en avant des produits frais et des produits de saison au travers de thématiques. L'idée, c'est que ce soit ludique, que ce soit aussi un moment convivial, qui soit attractif et qui devient un lieu de destination. Il s'agit de faire venir les gens et de changer l'aspect de ce boulevard de la Chapelle le soir. C'est vraiment de donner une vitalité et une dimension très agréable et ludique.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

17. 2020 DDCT 11 – Subventions (65 000 €) et convention avec l'Association des professionnels de la mode et du design de la Goutte-d'Or située dans le 18^{ème} arrondissement

Afaf GABELOTAUD : Nous en avons souvent parlé, donc je ne referais pas l'historique de l'Association des professionnels de la mode et du design de la Goutte-d'or. Il s'agit d'une subvention qui vient soutenir à nouveau la montée en puissance de cette association et en l'occurrence de la Fabrique de la Goutte-d'Or qui est la coopérative qui utilise et qui exploite l'atelier mutualisé. Cette nouveauté fait qu'aujourd'hui dans la Goutte-d'or, 60 marchands de tissu, 150 couturiers d'origine africaine, 10 façonniers merciers et une vingtaine de créateurs de mode et de design pourront utiliser un lieu en tournant grâce à un agenda qui est géré, avec un chef d'atelier.

Il n'existait pas d'atelier de patronage dans le quartier. L'artisan vient avec un modèle, redécoupe et ajuste les tailles en fonction. Cela ne s'improvise pas. Tout le monde n'est pas en capacité de le faire. Ils vont avoir à disposition une table de découpe. En prenant des rouleaux de tissu, ils vont pouvoir les étaler et couper sur place les pièces nécessaires pour pouvoir monter une robe ou une chemise. Cela va nous permettre de répondre à des commandes, de monter en puissance et de promouvoir le fabriqué à Paris, le fabriqué à la Goutte-d'Or, avec des personnes que nous avons sorties d'une situation un peu particulière, que nous avons formalisées, à qui nous avons appris à tenir la comptabilité, à mieux parler le français.

C'était toute l'idée de cette filière que nous avons organisée, revalorisée et formalisée. Je tiens à citer une mention très spéciale pour Maya AKKARI qui a été un soutien de taille. Elle est venue en renfort via la Politique de la Ville pour faire en sorte que ce projet qui était encore fébrile il y a quelques années retrouve sa puissance aujourd'hui. Merci aux directions qui nous suivent et à la Ville de Paris qui fait de ce projet quelque chose d'assez unique à Paris en son genre, d'avoir du refabriqué à Paris dans ce domaine. La confection textile a disparu depuis quelques dizaines d'années. Ce sont des produits très qualitatifs et qui intéressent aussi bien les maisons de couture que de prêt-à-porter de renom. Aujourd'hui, nous avons des marques, que je ne citerais pas, qui viennent dans la Goutte-d'Or chercher ces talents uniques. Nous pouvons maintenant répondre à des commandes de plusieurs centaines de pièces – l'Opéra de Paris, pour ne pas citer une marque, par exemple – confectionnées avec nos créateurs et nos façonniers de la Goutte-d'Or.

Merci à celles et ceux qui ont porté ce projet. Il s'agit d'une des très belles réussites que nous ayons pu réaliser. Merci à Daniel et à Eric d'avoir soutenu ce secteur avec foi et conviction.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Il est vrai que nous n'aurions pas imaginé tout cela il y a dix ans. Vous avez cité l'Opéra de Paris. Je citerais l'Opéra de Lyon. Nous exportons loin. Nous allons jusqu'à vendre de la Goutte-d'Or à l'Opéra de Lyon. Il s'agit d'une grande fierté. Pas de difficultés, j'imagine ?

Adoptée à l'unanimité.

POLITIQUE DE LA VILLE

18. 2020 DAE 30 – Subventions (101 500 €) et avenants avec cinq associations dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville

Claudine BOUYGUES : Le travail que Maya AKKARI a réalisé dans le cadre du contrat de ville prend également effet à travers cette délibération qui cible cinq associations qui

évoluent dans les quartiers Politique de la Ville. La Ville souhaite, par son soutien, sécuriser les parcours d'insertion, d'emploi et de prévention de situations de précarité dans notre arrondissement.

La délibération porte sur cinq associations parisiennes. Pour le 18^{ème}, nous sommes concernés par l'association AGF 17-18 (Association générale des familles des 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements) qui fait un travail assez remarquable. Afaf GABELOTAUD la connaît bien parce qu'elle a travaillé avec cette association, notamment pour des parcours personnalisés pour l'emploi dans le 17^{ème} arrondissement, dans le 18^{ème} arrondissement de la même manière, pour l'accès au droit et pour l'apprentissage du français. Dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs, il est proposé d'accorder 25 000 € à AGF 17-18.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

Eric LEJOINDRE : Nous poursuivons avec Jean-Philippe DAVIAUD : subventions pour des projets associatifs.

19. 2020 DDCT 9 – Subventions de fonctionnement (285 150 €) à 90 associations pour le financement de 100 projets (appel à projets Politique de la Ville – première enveloppe) et deux subventions d'investissement (26 000 €)

Jean-Philippe DAVIAUD : Il s'agit de la première enveloppe dans le cadre de l'appel à projets Politique de la Ville pour le financement de 100 projets dans les quartiers populaires. Pour le 18^{ème}, 23 associations sont concernées pour 28 projets, dont un projet d'investissement. Je vous cite très rapidement les structures. Il s'agit pour l'essentiel de reconductions, sauf pour quatre nouveaux projets. Nous avons cet équilibre entre le financement sur le long terme et la possibilité de financer de nouveaux projets.

Cela concerne les associations suivantes : 4a4 Dix-huit, Académie de football de Paris, l'Accorderie, l'Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques, l'association Animation Jeunesse Loisirs, l'association ASEFEC, les ateliers Comme à la maison, l'atelier musical des Trois tambours, le collectif 4C, Clichés urbains, l'Entraide scolaire amicale, le GRAJAR, la Maison bleue porte Montmartre, le club Barbès, l'association Life qui est une association récente sur le quartier Émile Blémont, dont je me réjouis qu'elle puisse rentrer dans le circuit du financement au titre de la Politique de la Ville, ce qui est particulièrement justifié dans ce quartier, l'association MAOHI, MOSKOVA, le Mouvement ATD Quart Monde, Ney Village, PIMMS, Retour vers le futur, Rosa-Parks Paris et l'association Vergers urbains, tout cela pour un total assez conséquent de 102 150 €. Nous vous proposons de valider ces subventions.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

SPORT

20. 2020 DJS 40 – Subventions (128 000 €) et conventions annuelles d'objectifs avec les offices du mouvement sportif (5^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}) et le comité des OMS (4^{ème})

Evelyne DAMS : La présente délibération concerne les douze OMS (offices du mouvement sportif) de Paris et le comité des OMS. Concernant le 18^{ème} arrondissement, c'est l'une des

subventions les plus importantes et à juste titre compte tenu du dynamisme de l'équipe animée par leur président Maurice PYTKIEWICZ. La subvention totale pour Paris est de 128 000 €, avec les conventions annuelles d'objectifs correspondantes. Je vous invite, chers collègues, à voter favorablement cette délibération.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Merci à Maurice PYTKIEWICZ et à toute son équipe. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

21. 2020 DJS 68 – Subventions (292 500 €) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec cinq associations sportives locales (18^{ème})

Evelyne DAMS : Cela concerne les subventions et les conventions pluriannuelles d'objectifs d'associations qui figurent parmi les plus structurantes de l'arrondissement. Il s'agit de Championnet Sports, Olympique Montmartre Sports, Paris Basket 18, Paris Sport Culture et Espérance sportive parisienne. Le montant total est de 292 500 €.

J'ai présenté régulièrement des subventions d'associations sportives. Je voudrais mettre en valeur le fait que la véritable aide de la Ville de Paris et de l'Arrondissement, ce ne sont pas seulement les subventions, c'est également la mise à disposition d'équipements sportifs. On peut disposer d'un équipement sportif pour une heure avec quelques euros. Cela constitue la véritable aide.

Je suis très heureuse que le journal municipal du 18^{ème} arrondissement titre : Paris 18^{ème}, arrondissement sportif. Je voudrais également remercier la circonscription de la direction « jeunesse et sport » qui est régulièrement sur le terrain et de la grande efficacité pour être plus près des usagers. Pour ce montant total de 292 500 €, je vous invite à délibérer favorablement.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Nous ne soulignerons sans doute jamais assez le rôle important des clubs sportifs et des équipements, y compris nouveaux pour maintenir nos quartiers, qui sont parfois compliqués, dans une plus grande paix. Merci beaucoup, Evelyne DAMS. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

JEUNESSE

22. 2020 DJS 72 – Subventions (153 500 €), conventions annuelles d'objectifs et avenants à convention pluriannuelle d'objectifs avec 17 associations de jeunesse (5^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème})

Cédric DAWNY : Quelle ne fut pas ma surprise en voyant le montant global de cette subvention. Puis, j'ai dû me rendre à l'évidence. Sur l'ensemble de cette délibération, seuls 9 000 € concernaient le 18^{ème} arrondissement puisqu'il s'agit d'une délibération globale. Néanmoins, j'attire votre attention parce qu'elle est très intéressante. La Ville a pris en considération les difficultés entre autres administratives que pouvait subir le tissu associatif. La CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) de ce point de vue-là doit devenir la norme. Si l'on est en accord avec l'objet d'une association, nous nous devons bien entendu de pouvoir la subventionner, et ce, sur plusieurs années.

Puis, autre chose qui est assez intéressant, c'est cette capacité qu'ont aujourd'hui les directions de la Ville à pouvoir signer une convention unique. C'est le cas en l'occurrence

pour Oasis 18 puisqu'en gros, vous êtes sur une convention de 9 000 € : 4 000 € au titre de la direction de la jeunesse, 3 000 € au niveau de la Politique de la Ville et 2 000 € d'aide sociale à l'enfance qui dépend de la direction de la DASES.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

PREVENTION

23. 2020 DPSP 1 – Subventions (83 000 €) et conventions avec cinq structures dans le cadre de la politique parisienne de prévention de la délinquance et de la récidive, du dispositif Ville Vie Vacances et de la lutte contre les dérives sectaires

Sarah PROUST : Cette délibération concerne trois axes de manière générale pour Paris :

- la prévention de la récidive ;
- VVV pour le 18^{ème} arrondissement, avec une première subvention de 12 000 € pour Les Enfants de la Goutte-d'Or ;
- le soutien et l'aide aux victimes des dérives sectaires, avec une subvention de 18 000 € à l'ADFI (Association de défense des familles et de l'individu).

Cette délibération n'est pas fréquente. Nous soutenons aujourd'hui des associations, notamment l'ADFI qui, depuis 1982, fait de la prévention des dérives sectaires, de l'accueil et aide des familles et de l'information au public. Il est important de le signifier parce que nous sommes dans un moment où la Miviludes, qui depuis 2002 a beaucoup aidé en termes d'information et de soutien aux familles sur les dérives sectaires, a été depuis le 1^{er} janvier rattachée au ministère de l'Intérieur, notamment à tout le travail sur la déradicalisation. Il existe une grande crainte de la part des acteurs de la lutte contre les dérives sectaires d'un affaiblissement de ce travail sur les sectes et d'un affaiblissement aussi des moyens et des outils. Par cette délibération, la Ville de Paris continue à soutenir de manière importante cette association.

Concernant la prévention, il faut consolider les dispositifs puissants qui existent, y compris les associations et les clubs de prévention qui ont œuvré toutes ces dernières décennies à la prévention auprès des jeunes. Il existe aussi de nouveaux dispositifs – c'est le cas des médiateurs – qui doivent beaucoup à Daniel Vaillant ces dernières années.

Nous avons aussi des dispositifs innovants. J'aimerais en citer un qui a été mis en place en décembre dernier. Avec Cédric DAWNY il y a quelques semaines, nous avons emmené quelques jeunes suivis en prévention dans le 18^{ème} arrondissement assister à des procès en comparution immédiate, avec un avocat et un professeur de droit. Cela a permis de montrer – le tribunal étant maintenant tout près du 18^{ème} arrondissement – que la justice se rend par des femmes et par des hommes. La justice n'est pas un symbole très désincarné, très puissant et très lointain. Ce sont tous les jours des hommes et des femmes qui rendent la justice. Il était important de pouvoir associer à ce travail des structures « jeunesse » et des professionnels du droit. Il s'agissait de montrer que nous pouvons rentrer dans ce palais sans carte d'identité, sans payer pour assister à ces procès, accompagnés par des professionnels qui montrent ce que cela signifie. Il s'agit aussi d'un axe de la prévention qui est mené dans le 18^{ème} arrondissement avec les structures. Comme nous sommes à la fin de cette mandature, je voulais signifier ce nouveau dispositif qui j'espère pourra continuer dans les mois à venir. Je vous remercie.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Sarah PROUST. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES SOCIALES

24. 2020 DASES 25 – Subventions (162 000 €) et conventions avec le centre d'action sociale de la Ville de Paris et à huit associations relatives au financement en fonctionnement d'actions d'aide alimentaire

Gérald BRIANT : Avant d'en venir à la délibération, je vous informe de beaux projets. Vous avez voté la dernière fois sur la Maison des médias libres. Nous sommes sur un projet qui concerne cent femmes à la rue et qui devrait voir le jour assez vite. Cela permet aussi d'enchaîner sur la Nuit de la solidarité qui va avoir lieu le 31 janvier.

Je suis également très satisfait qu'un bougé significatif ait enfin lieu. Quand j'ai été élu et que j'ai « débarqué » dans cette délégation qui est celle des affaires sociales, j'ai été tout de suite confronté à une vraie difficulté qui est celle de la domiciliation. Quand on est domicilié, on peut faire quelque chose, mais quand on ne l'est pas, on n'a droit à rien et rien n'est possible. En l'occurrence, il se passe enfin une chose formidable qui était demandée par les associations. Nous sommes en train de passer à une domiciliation qui va se faire maintenant arrondissement par arrondissement. Avant, c'étaient les PSA qui s'en occupaient. Il y aura maintenant la possibilité d'avoir une domiciliation pour l'ensemble des Parisiens. Ce n'est pas que le 18^{ème}. Cela va nous faire passer, pour ceux qui connaissent un peu le dossier, de 5 000 à 15 000, ce qui est très important et ce qui va vraiment faire souffler beaucoup d'associations. C'était attendu. Pour moi, c'est déclencheur de quelque chose. Je suis très content que nous ayons pu enfin débloquent cette situation.

J'en viens à la fameuse subvention. Elle concerne, pour nous, la Fédération des Secours populaire qui tient un local de libre distribution rue Montcalm. Il s'agit donc d'une subvention pour les aider. Nous allons voter une subvention de 35 000 €. Cela concerne chaque année 3 500 familles. Il s'agit d'un investissement rentable. Je félicite le Secours populaire.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Gérald BRIANT. Pas de difficultés pour le Secours populaire et son action ? Merci également d'avoir continué ce combat pour que nous puissions soulager un certain nombre d'associations des problèmes de domiciliation qui sont, comme vous l'aviez dit, absolument centraux. Pas de difficultés ?

Adoptée à l'unanimité.

ACCES AUX DROITS

25. 2020 DASES 19 – Subventions (121 000 €), et conventions avec cinq associations visant à favoriser l'accès aux droits des personnes démunies à Paris

Hugo TOUZET : Il s'agit d'une parfaite transition avec les propos de Gérald BRIANT. Je vais, pour ma part, vous proposer de voter une subvention de 121 000 € pour cinq associations, dont deux agissent sur le 18^{ème} et qui s'occupent notamment de domiciliation.

Sans trop rentrer dans le détail, il s'agit de deux associations que nous connaissons bien, à savoir :

- Solidarité Jean-Merlin qui, l'année dernière, a domicilié 3 000 personnes et à qui il est proposé d'attribuer une subvention de 15 000 € ;
- Les Amis de la Maison verte, qui a domicilié 1 300 personnes en 2019 et il est proposé de leur attribuer une subvention de 12 000 € pour qu'elle puisse continuer ses actions.

En cette fin de mandature, je voudrais remercier les acteurs et les actrices de l'accès aux droits avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler, notamment le personnel du point d'accès aux droits. Je ne serai pas candidat à l'élection qui arrive principalement pour des raisons professionnelles.

Je tenais en tant que vrai benjamin de ce conseil à vous remercier – le groupe communiste, mais plus largement toutes et tous autour de cette table – de ne m'avoir jamais traité comme le benjamin de notre conseil, mais de m'avoir toujours considéré comme l'un d'entre vous. Pour cela, je tenais à vous remercier et souhaiter bonne chance à celles et ceux qui vont continuer, bonne chance aussi à celles et ceux qui ne vont pas continuer, mais en tout cas de belles aventures pour la suite. Encore une fois, merci de m'avoir permis d'avoir ces responsabilités sur l'accès aux droits et de participer avec vous à ce travail pour le 18^{ème} ces six dernières années. Je vous remercie.

Eric LEJOINDRE : Merci, Hugo TOUZET, pour tout ce que vous avez accompli ces six dernières années sur un sujet qui compte beaucoup dans le 18^{ème}.

Adoptée à l'unanimité.

ECONOMIE ET ENTREPRISES CULTURELLES

26. 2020 DAC 545 – Subventions (895 000 €) et conventions avec 30 sociétés gérant 35 salles de cinéma indépendantes à Paris

Loïc LORENZINI : C'est une délibération importante et attendue s'agissant d'une subvention de 898 000 € attribués à 30 sociétés gérant 35 salles de cinéma indépendantes à Paris. Nous entendons ici par « indépendante » la non-appartenance à un groupe cinématographique de plus de cinquante écrans ou à un groupe de communication. Il s'agit d'une subvention importante qui permet de faire vivre cette culture dans nos arrondissements.

Rappelons aussi que ces cinémas participent au maintien d'une programmation Art et Essai exigeante et de qualité à travers une offre cinématographique diversifiée et originale.

Tout cela s'accompagne aussi de nombreuses actions spécifiques en direction de jeunes publics ou du développement de programme d'éducation à l'image et d'autres festivals.

Cela concerne 35 salles sur l'ensemble des arrondissements de Paris, notamment le Studio 28 pour le 18^{ème} arrondissement. Je vous remercie.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Loïc LORENZINI. Pas de difficultés ? La parole est à Danièle PREMEL.

Danièle PREMEL : Je me félicite de cette subvention parce que le cinéma indépendant a toute sa place. Le cinéma français se porte bien, mais il cache aussi beaucoup de précarité,

notamment de diffusion et de production. Les cinémas indépendants permettent aussi cette diffusion qui va favoriser un autre regard sur le cinéma qu'un regard plus commun que nous pouvons avoir.

Je rappelle que le Studio 28 dans le 18^{ème} arrondissement, c'est toute une histoire. Il s'agit non seulement d'un lieu de proximité bien connu, mais aussi d'un lieu où nous avons les lustres de Jean COCTEAU. Quand nous rentrons dans ce cinéma, nous rentrons aussi dans une histoire de Montmartre. Il ne faut pas non plus oublier que nous avons en proximité le Louxor (10^{ème} arrondissement), mais qui est très fréquenté par les habitants du 18^{ème}. Tenons bien pour que toutes les salles indépendantes puissent continuer à diffuser un autre cinéma. Merci.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Danièle PREMEL. Je mets aux voix cette délibération.

Adoptée à l'unanimité.

Eric LEJOINDRE : Les deux délibérations de ce tout dernier conseil de cette mandature sont rapportées par Philippe DARRIULAT.

AFFAIRES SCOLAIRES

27. 2020 DASCO 6 – Collèges publics parisiens – Dotations de fonctionnement (42 267 €), subventions d'équipement (2 751 580 €), subventions « Tous mobilisés » (501 050 €), subventions travaux (449 575 €)

Philippe DARRIULAT : Petit clin d'œil à Hugo TOUZET, je m'en vais avant d'être le vrai senior du conseil d'arrondissement. Revenons à notre sujet.

Je vais présenter les deux délibérations simultanément. Il s'agit de subventions. La première concerne des dotations pour les onze collèges de l'arrondissement. Je vous fais remarquer que nous votons maintenant ces délibérations en conseil d'arrondissement. C'est une volonté de la maire que cette délibération passe en conseil d'arrondissement, non pas comme une information, mais pour un vote de délibération.

Nous avons quatre subventions. Je les présente rapidement. Le plus gros montant concerne les subventions d'équipement que la Ville accorde aux onze collèges de l'arrondissement pour 437 195 €. Je tiens notamment à signaler que dans ces 437 195 €, il y a près de 170 000 € – 169 190 € pour être précis – pour le collège Utrillo qui va réintégrer ses meubles porte de Clignancourt à la rentrée de septembre. Les travaux sont achevés. Tous les boulons sont serrés en termes de délai de travaux. Une réunion de chantier se tient encore demain pour que nous puissions répondre à tout problème et permettre à une nouvelle école de s'installer dans le 113, rue Championnet où nous avons actuellement le collège Utrillo.

Si vous voulez des précisions, je pourrais revenir sur chaque collège avec le montant précis, sinon je me contenterais de faire une focale sur le collège Utrillo. Nous avons aussi des dotations complémentaires de fonctionnement pour de petits ajustements pour un montant total de 12 000 €. Cela ne concerne que quatre collèges.

Puis, les subventions pour travaux sont spécifiques au fait que les collèges sont des établissements publics. Ainsi, nous pouvons donner à un collège un financement pour que l'intendant réalise des travaux qui apparaîtraient urgents et qui seraient trop éloignés si nous les mettions dans la programmation de la Ville. Cela permet d'avoir une intervention et une plus grande souplesse pour faire des travaux d'urgence. Cela concerne cinq collèges pour un montant total de 51 122 €.

Quatrième grande subvention pour les collèges Tous mobilisés, là-dessus, je me permets de dire deux mots. M. le Maire, au début de la mandature, vous m'aviez donné comme feuille de route qu'après l'effort et l'attention toute particulière qui avaient été portés sur les écoles, il fallait que nous nous tournions aussi vers les collèges en prenant en compte un certain nombre d'enjeux, notamment la mixité. L'enjeu de la mixité implique la lutte contre la fuite du public et de faire en sorte que les collèges soient à l'image de nos quartiers. Beaucoup de collèges avaient besoin de ces interventions. Je ne vais pas y revenir parce que j'en ai longuement parlé il n'y a pas longtemps dans un conseil d'arrondissement sur le bilan des bisecteurs. Le dispositif Tous mobilisés nous a également permis une intervention forte sur le collège Daniel-Mayer où des résultats visibles et sensibles sont reconnus par l'ensemble des habitants du quartier.

Aujourd'hui, la focale est faite sur le collège Clémenceau. 55 000 € sont à votre proposition pour ce seul collège et uniquement sur le dispositif Tous mobilisés. La transparence est parfaite dans cette histoire. Nous ne faisons pas passer dans Tous mobilisés des choses qui seraient passées de toute façon par ailleurs. Je tiens à dire que si nous additionnions toutes les subventions de fonctionnement sur travaux, dont celle que je viens d'évoquer, nous serions à 105 000 € pour le collège Clémenceau. Les 55 000 € concernent vraiment les projets portés par les équipes enseignantes et les parents d'élèves pour changer ce collège. Il s'agit d'améliorer l'accueil, de permettre la mixité et de reconquérir des publics qui ont fui les collèges privés. Tout cela nécessite des moyens. Ce ne sont pas uniquement des intentions. Il faut se battre. Il faut aller chercher.

Il s'agit d'un dispositif important qui montre que la mixité, la reconquête des publics, la défense et la fierté de notre collège passent par des politiques volontaires, je dirais presque par des politiques volontaristes. C'est ainsi que nous y arrivons. Dans ce domaine, tout est fragile. On met cinq ans à construire et deux mois à détruire. Cela se passe ainsi. C'est la réalité. L'attention ne devra jamais relâcher. Nous pouvons présenter un bilan dont nous n'avons – et c'est un euphémisme – pas à rougir.

Adoptée à l'unanimité.

28. 2020 DASCO 7 – Lycées municipaux – subventions d'équipement (316 690 €) et subventions pour travaux d'entretien (30 642 €)

Philippe DARRIULAT : La deuxième délibération concerne les subventions d'équipement pour les lycées municipaux. J'espère que c'est la dernière fois que cela viendra sous cette forme ici puisque normalement, les lycées municipaux passent, à la rentrée prochaine, à la Région. Je sais que cela se négocie âprement. J'espère que la négociation aboutira et que les lycées municipaux seront sous la compétence régionale et sortiront ainsi de la compétence « Ville ». Ceci dit, quelle que soit l'issue, il faut évidemment continuer l'effort. Deux lycées municipaux sont concernés par cette délibération : le lycée Camille-Jenatzy pour 26 400 € et le lycée Suzanne-Valadon pour 29 740 €, ce qui fait 56 140 € pour les deux lycées municipaux parisiens. Je vous demande donc de voter ces délibérations et ces subventions pour nos établissements.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup, Philippe DARRIULAT, pour tous ces éléments et tout ce travail. S'il n'y a pas de demande de prise de parole, je mets ces deux délibérations aux voix. Qui est pour ? Pour les lycées municipaux, c'est le même vote. Je vous en remercie.

Adoptée à l'unanimité.

Eric LEJOINDRE : Nous en avons fini avec les deux toutes dernières délibérations de cette mandature. Nous allons passer aux questions orales et aux vœux mais avant cela, j'ai manqué d'à-propos en introduction de ce conseil. Je voulais quand même évoquer la

situation dramatique – je l’ai fait au dernier conseil, mais je le refais aujourd’hui – dans laquelle la porte d’Aubervilliers est laissée. Je ne vous cache pas mon inquiétude concernant les délais que prend l’opération de mise à l’abri. Je vous rappelle qu’elle nous avait été promise par le ministre de l’Intérieur lui-même, d’abord avant Noël, puis avant la fin de l’année.

La situation là-bas ne cesse de se dégrader. La tension y est absolument extrême. Nous avons souvent parlé autour de cette table de cette idée que je porte de la double dignité : la dignité de l’accueil des réfugiés et la dignité que nous devons aux quartiers qui les accueillent. En l’occurrence, nous sommes incontestablement dans la double indignité la plus absurde que je n’ai jamais. Pourtant, depuis cinq ans, nous en avons connues des situations compliquées dans le 18^{ème}.

Je voulais le redire solennellement. Nous sommes tous rassemblés sur cet objectif, à savoir qu’il est absolument indispensable que nous obtenions très rapidement une opération globale de mise à l’abri pour l’ensemble des personnes qui sont aujourd’hui dans l’indignité à la porte d’Aubervilliers, que cette mise à l’abri doit prendre en compte et de façon spécifique le public des usagers de drogues. C’est très bien les discours martiaux qui nous expliquent que nous mettons fin à la colline du crack. Toutefois, si c’est pour qu’elle se rétablisse à quelques mètres dès le lendemain, cela ne sert à rien.

Nous avons fait, la Ville de Paris, la mairie d’arrondissement et d’autres mairies, y compris ailleurs en Ile-de-France, un grand nombre de propositions à ce sujet. Il faut prendre en compte spécifiquement ce public particulier. Il ne faut pas imaginer que la situation peut rester ce qu’elle est aujourd’hui. Le niveau de tension est extrêmement haut. Je ne suis pas sûr de l’avoir jamais connu aussi haut. Je refais cet appel un peu solennel. Je voulais le faire en début de conseil, je le fais en fin de conseil.

J’étais d’ailleurs avec un certain nombre d’élus vendredi à la porte d’Aubervilliers. Une énième agression a été commise devant l’école Charles-Hermite. Je veux remercier et saluer les équipes de la DPSP de la Ville de Paris qui sont présentes tous les jours devant l’école Charles-Hermite pour permettre une forme de sécurisation. Je demande quotidiennement que les effectifs de la police nationale soient aussi aux côtés de nos agents qui ne sont pas compétents pour assurer la sécurité sur l’espace public. Ils le font malgré tout. Ils sont présents. Ils rassurent les parents. Or, ce n’est pas leur rôle.

Nous ne pouvons pas abandonner la porte d’Aubervilliers dans l’état dans lequel elle est. Je sais que le maire du 19^{ème} partage absolument mon sentiment. Il s’égosille autant que moi pour exiger cette prise en charge. Je réitère encore une fois cette double prise en charge : celle du public des réfugiés et celle du public des usagers de drogue qu’il faut traiter comme des usagers de drogues, donc différemment. Cela représente beaucoup de travail et beaucoup de difficultés. Si nous ne faisons pas ce travail dans un délai extrêmement court – encore une fois, nous sommes prêts à prendre notre part –, nous risquons plus que jamais des drames. Ce ne sera pas seulement des drames de circulation. J’en parle devant Mario GONZALEZ qui a fait un tour très long dans la cité Charles-Hermite avec les amicales de locataires, avec les habitants, avec le GPIS, avec la police et qui voit bien que les tensions plus fortes là-bas qu’elle ne l’était ailleurs, sans doute parce que la proximité est plus forte là-bas.

Je voulais dire cela en début de conseil. Je le dis maintenant. J’espère être rapidement entendu, sinon je ne sais pas ce qui va se passer dans ce quartier, mais je sais que cela ne va pas très bien se passer. Cela étant dit, nous en venons aux questions orales et aux vœux.

QUESTIONS ORALES

Q18202001 – Question orale posée par les élu-e-s du groupe EELV relative à l'arrivée d'eau sur la friche Polonceau

Eric LEJOINDRE : La première question orale porte sur la friche Polonceau et elle est posée par Philippe DURAND.

Philippe DURAND : Comme vous le savez, la friche Polonceau n'a plus sa destination première qui était l'ICI, mais nous n'allons pas revenir sur ce débat. L'association La Table ouverte entretient et gère cette friche située à l'angle des rues Polonceau et des Poissonniers. Elle anime notamment dans cette parcelle des jardins potagers, un poulailler, etc. qui nécessitent une arrivée d'eau. En novembre 2018, sur notre proposition, nous avons voté ici en conseil d'arrondissement un vœu, à l'unanimité, pour permettre d'installer une arrivée d'eau sur cette friche. A l'heure actuelle, il n'y a pas d'arrivée d'eau. La question est donc toute simple : comment se fait-il que depuis un an, nous n'ayons pas pu mettre en place une arrivée d'eau ? Quand cette arrivée d'eau arrivera se fera-t-elle ?

Eric LEJOINDRE : Merci pour la question. Je vais donner quelques éléments de réponse sur cette arrivée d'eau. Nous avons demandé un travail technique un peu compliqué. Cela paraissait simple, mais finalement cela s'est compliqué. Deux cas différents peuvent se présenter. S'il existait un branchement déjà opérationnel, les coûts de remise en eau seraient absorbables. Il resterait à trouver les modalités. Je rappelle que la mairie d'arrondissement ne peut pas donner de subvention à une association. C'est bien l'association qui prendrait à sa charge l'eau, donc forcément aussi le coût du rétablissement. Si le branchement n'était pas opérationnel, nous serions sur des délais, mais surtout sur des coûts qui sont complètement différents pour une opération temporaire.

Nous discutons aussi avec l'association pour savoir qui serait le titulaire de l'abonnement et qui paierait les factures. Nous sommes sur une friche qui n'est pas une friche de la DEV, qui n'est pas une friche de la DJS, mais qui est une friche de la DLH, avec les complexités que cela impose. Par ailleurs, nous sommes engagés – en tout cas, je suis engagé et d'autres avec moi – à faire en sorte que nous puissions sur un morceau de cette parcelle aboutir le plus vite possible à la réalisation du projet qui est prévu, c'est-à-dire la reconstitution d'une salle pour le culte musulman. Nous devons travailler à cela en prenant en compte la non-pérennité au moins d'une partie de ce site et pour faire en sorte que cette salle de culte puisse être réalisée.

En tout cas, on n'avance pas du tout assez vite à mon goût. Je partage cet avis. Cela a l'air simple, mais ce n'est pas le cas. J'espère que nous aboutirons. Néanmoins, je ne donne pas de garantie parce que nous savons que sur ce sujet, cela peut trainer assez longtemps. Merci beaucoup à Philippe DURAND.

Q18202002 – Question orale posée par les élus du groupe « 100 % Paris 18^{ème} » relative à la promenade urbaine

Eric LEJOINDRE : La seconde question orale est posée par le groupe 100 % Paris par Christian HONORE. Elle est relative à la promenade urbaine.

Christian HONORE : Les riverains ne comprennent pas comment on a pu passer d'une belle idée qui était la promenade urbaine à un gâchis manifeste. L'aménagement de la promenade urbaine sous le métro aérien de Barbès vers Stalingrad est une idée qui date depuis plusieurs années, portée par des habitants et des associatifs. Elle fut même intégrée au programme de plusieurs candidats, dont celui de Pierre-Yves BOURNAZEL en 2014.

Après tergiversations, rebondissements, reculs et avancées, le projet est en voie de réalisation pratiquement en grande partie. Cependant, le constat est amer. Le projet était mal conduit, sans réelle concertation avec les habitants et les associatifs qui sont à la source de l'idée et qui se sont investis sur ce projet depuis des années. Le moins que nous puissions dire, c'est qu'ils n'ont pas été écoutés et entendus comme il aurait été utile qu'ils le fussent.

Les derniers avatars sont consternants. Je suis allé avec des habitants et des associatifs sur cette promenade. Parfois, c'est vraiment consternant. Les aménagements sont pour certains de qualité médiocre. Il est manifeste que les études en amont n'ont pas été menées avec la rigueur nécessaire, avec pour conséquence la dégradation du sol, des fuites d'eau, sans parler de la présence de véhicules qui transforment la promenade urbaine en parking sauvage et en particulier au moment du marché.

Par conséquent, nous vous demandons, M. le Maire, de nous dire comment tout cela a pu se produire. Pourquoi n'avoir pas pu et mieux suivi les recommandations et avis des habitants et des associatifs ? Quand la Ville va-t-elle agir ? Quels travaux doivent être entrepris et dans quel délai pour mettre fin à cette situation et donner aux habitants du 18^{ème} arrondissement, et du 10^{ème} d'ailleurs, une promenade urbaine agréable comme elle devrait l'être ? Je vous remercie.

Eric LEJOINDRE : Je vous remercie pour cette question tout en nuances, dont je veux dire qu'elle est tellement éloignée de la réalité du terrain que parfois nous nous demandons si certains ne feraient pas mieux de passer un peu plus de temps à aller voir ce qui se passe pour de vrai qu'à recopier les communiqués de presse des uns et des autres.

La réalité de cette promenade urbaine, c'est d'abord un engagement que j'avais pris avec Rémi FERAUD. Il était important pour les deux mairies de travailler ensemble. C'était assez nouveau. Il y avait eu aussi des moments de tension entre les deux mairies, notamment sur des histoires de circulation – Daniel VAILLANT s'en souvient bien –, quand certains avaient pour idée de reporter vers le nord les problèmes de circulation. Evidemment, c'étaient des réalités conflictuelles compliquées.

Nous avons décidé de travailler ensemble pour reconquérir ces espaces qui étaient des interstices. Nous sommes partis sur cette idée assez simple de la promenade urbaine. La bonne foi aurait pu vous conduire a minima – Daniel VAILLANT parlait de bonne foi – à considérer la complexité à laquelle nous avons dû face pour réaliser ce projet qui paraissait simple en réalité. La politique, plutôt que de donner des leçons à tout le monde, c'est de temps en temps aussi de prendre en compte la réalité des choses. De fait, en 2013 et en 2014, personne n'avait anticipé la réalité de la crise de l'accueil à laquelle nous avons eu à faire face.

Si l'on ne prend pas en compte la réalité, la complexité de la situation dans laquelle nous avons avancé, c'est facile après de donner des leçons à tout le monde. C'est tellement plus simple de donner des leçons que de faire. Nous, nous avons fait. Je vous rappelle que la réalisation de la promenade urbaine, c'est d'abord un cheminement piéton et PMR assuré sur l'ensemble du linéaire.

C'est le nouvel éclairage ; même si nous avancerons encore à partir du mois d'avril ou du mois de mai sur l'éclairage de l'ensemble du viaduc.

C'est le réseau cyclable abouti depuis l'arrivée de la rue d'Aubervilliers, donc du REVe, jusqu'à plus loin que Barbès parce que cela a déjà été réalisé.

C'est la rénovation totale du square Louise-de-Marillac, en concertation avec les habitants pour rendre à ce square l'usage que nous souhaitons.

C'est l'espace d'agriculture urbaine. Qui aurait cru que nous pourrions faire de l'agriculture urbaine sous un métro ? Nous démontrons que c'est possible.

Ce sont les kiosques commerciaux d'économie solidaire qui fonctionnent si bien – j'espère que vous y êtes allés récemment –, qui ne sont pas dans le 18^{ème}, mais qui sont sur la promenade urbaine du côté de Stalingrad et qui lancent cette promenade dans de bonnes conditions.

Puis, ce sont aussi des travaux qui sont en cours (des potelets, des arceaux à installer). Ce sera fait normalement avant la fin du mois.

C'est, comme je le disais, la mise en lumière du viaduc pour 3 millions d'euros investis dans les quartiers populaires et qui débutera au mois d'avril.

C'est la fresque au sol sur le marché Barbès qui est en cours d'installation pour redonner une vie à ce quartier, y compris quand le marché n'est pas là. Puis, Afaf GABELOTAUD parlait du nouveau projet que nous avons.

Il est vrai que dans cette réalisation d'ampleur, nous avons fait face à un certain nombre de difficultés. Honnêtement, ce n'est pas à cause des travaux de la promenade urbaine que les tuyaux qui sont en dessous ont connu des difficultés. Vous voyez que dans Paris, il existe un certain nombre d'enjeux de sous-sol. A cet endroit comme ailleurs, il est arrivé que nous ayons des difficultés qui créent des problématiques majeures de circulation. En même temps, nous n'allons pas laisser les camions tomber dans le sous-sol. Nous sommes donc bien obligés de prendre en compte les réalités urbaines et les difficultés urbaines. Quand nous faisons des travaux, quand nous faisons quelque chose dans la ville, il arrive que tout ne fonctionne pas aussi parfaitement que nous l'aurions souhaité.

Là encore, toute personne de bonne foi serait amenée à reconnaître que ce sont des choses qui arrivent systématiquement sur les grands projets. D'ailleurs, si nous ne faisons rien, si nous arrêtons les travaux, comme certains le prétendent, ce serait encore pire parce que la réalité, c'est que les sous-sols continueraient à l'affaïsser et que Paris continuerait à bouger. Nous sommes donc amenés à faire cela.

Le projet de la promenade urbaine, cher Christian HONORE, ce ne sont pas seulement des travaux. Le projet de la promenade urbaine est avant tout une programmation. Il s'agit d'un travail sur les usages. C'est l'idée que nous pouvons reconquérir ces territoires au profit des habitants, territoires qui ont été longtemps mis de côté. D'ailleurs, les habitants et les associatifs le disent souvent, l'ensemble des moments d'animation qui ont eu lieu et la respiration qui est faite grâce à cette promenade urbaine représentent une grande réussite.

Afaf GABELOTAUD parlait du *food market*. Il s'agit d'un élément important pour la promenade urbaine. La Ludomobile avec la DFPE constitue aussi une nouvelle façon de voir l'espace public et de voir ce quartier. Vous y êtes peut-être allés avant les fêtes de Noël. Vous avez constaté à quel point c'était apprécié. Il y a eu plus de mille visiteurs sur les quelques après-midi où elle a été ouverte. Cela a complètement changé l'aspect de cet endroit. Il est prévu de pouvoir continuer.

Je ne parle même pas du travail que nous faisons avec SoliCycle qui aurait préféré, comme moi, que l'espace d'apprentissage du vélo ne soit pas fermé à cause des affaissements du sous-sol, mais qui est quand même présent et qui fait son travail, notamment auprès des enfants.

Je ne parle même pas des expositions sur le pont Saint-Ange qui ont aussi très bien marché et qui ont d'ailleurs été plutôt bien respectées. C'était, avec Carine ROLLAND, une

inquiétude que nous avons. Ce sont des expositions sur l'espace public, donc il peut arriver qu'elles soient malmenées. Pour le coup sur le pont Saint-Ange, et surtout autour du square Louise-de-Marillac, les expositions photographiques que nous avons installées ont été respectées. Nous avons d'ailleurs souhaité qu'elles mettent en valeur des photographes féminines. Dans la photographie, la place des femmes est souvent difficile. Nous avons ici l'occasion de faire mieux encore. D'autres expositions sont en cours. Je ne parle même pas des dizaines de projets sur la partie « marché », sur la partie Oasis ou sur le TEP de Stalingrad qui sont mis en œuvre par les équipes de la Ville. J'espère que vous connaissez la programmation.

Puis, n'oublions pas dans la promenade urbaine la vie sportive. Je remercie toutes les associations qui interviennent sur les espaces sportifs et qui, plutôt que de toujours tout critiquer et de toujours dire que tout va mal, essaient de faire des choses et souvent le font avec beaucoup de qualité.

Quand agissons-nous ? C'est tout le temps. Nous n'attendons pas que les habitants nous le demandent.

Comment tout cela a-t-il pu se produire ? Parce que nous avons fait des choses et que quand nous faisons des choses, il y a parfois des aléas. La vie rêvée, c'est que tout soit formidable. La vraie vie – et ceux qui souhaitent être maire du 18^{ème} auront à le découvrir s'ils le sont –, c'est de faire face à des aléas. C'est ainsi. D'ailleurs, quand on ne fait rien, on a aussi des aléas. Nous, on fait. Nous avons les aléas. Nous devons les surmonter. Nous avons des difficultés, nous les surmontons. Quand des dispositifs ne marchent pas, nous les transformons. Puis, quand les sondages auront été concluants, quand nous saurons exactement ce qu'il faut faire – parce qu'avant de faire, le mieux, c'est d'étudier –, les travaux seront entrepris le plus vite possible.

Je vous recommande, et je recommande aux élus que nous sommes, de faire confiance de temps en temps aux ingénieurs. Je ne suis pas ingénieur, donc je ne sais pas. Je sais que des sondages ont eu lieu à 75 m de profondeur pour étudier l'ampleur du gypse qui est situé sous la promenade urbaine et qui a peut-être été abîmé. Une fois que les personnes dont c'est la spécialité auront fait tout cela, nous serons en mesure de vous donner des délais plus brefs.

L'engagement sur la promenade urbaine était effectivement notre idée. Nous l'avons mise en œuvre. Nous l'avons réalisée dans des conditions très difficiles. Je suis très fier que nous y soyons malgré tout arrivés.

Je vous remercie de votre question. Je laisse la parole à Laurent QUEINNEC sur un vœu relatif à la sécurité des cyclistes et usagers des EDPM.

VOEUX

1. V18202001 – Vœu déposé par les élus du groupe LRI relatif à la sécurité des cyclistes usagers des EDPM

Laurent QUEINNEC : Comme vous le savez, il existe un développement exponentiel des EDPM (engins de déplacement personnel motorisés), plus connus par la plupart d'entre vous comme étant les trottinettes électriques et autres mono-roues. Il s'agit d'une tendance lourde depuis quelques mois, quelques années et qui s'inscrit assez difficilement dans l'environnement de la ville entre les piétons qui sont prioritaires, les vélos et les scooters. Cela va en s'accroissant. Un appel d'offres a d'ailleurs été lancé pour mettre 15 000 trottinettes électriques en circulation.

Pour gérer cette difficulté à insérer ces EDPM dans la circulation, il y a eu une décision récente au mois d'octobre qui autorise ces engins motorisés à circuler dans la rue jusqu'à 25 km/h. Je ne sais pas si c'est une bonne chose, c'est un autre débat.

En revanche, là où une question se pose réellement et très concrètement, c'est que la rue n'est pas du tout adaptée à ces engins parce qu'elle est en mauvais état. Il existe énormément de nids de poule. Ce vœu peut paraître un peu terre-à-terre, mais c'est une réalité quotidienne que vivent les gens. Ces nids de poule, cette chaussée déformée, sont très dangereux pour l'usage de ces nouveaux engins. Depuis 2014, le budget d'entretien de la voirie a baissé de 60 %. Ce n'est donc pas non plus une fatalité, ce sont aussi des choix stratégiques qui ont été faits par la mairie.

Nous avons donc ici un problème grave de sécurité. Le vœu consiste tout simplement à demander à faire une révision générale de la voirie dans le cadre de la sécurisation de ces nouvelles mobilités dites douces. Je vous remercie.

Eric LEJOINDRE : La parole est à Gilles MENEDE.

Gilles MENEDE : Merci, M. le Maire. M. QUEINNEC, vous avez une formulation vraiment très globale sur cette révision de la voirie. A cette révision générale de la voirie de l'arrondissement, nous préférons une révision progressive. Il s'agit effectivement de faire des choix à travers la gestion des travaux. Certains le diraient beaucoup mieux que moi : gouverner, c'est choisir ; c'est faire un certain nombre de choix.

Je pourrais vous parler de l'organisation des travaux qui se passe selon une constatation des dégradations, selon une programmation annuelle et selon des considérations budgétaires. Nous avons effectué jusqu'à présent un certain nombre de réfections de tapis de chaussée et de trottoirs. Je pourrais vous citer un certain nombre de rues : la rue Bachelet, la rue Fauvet, la rue d'Orsel, la rue des Amiraux et la rue des Martyrs. Un certain nombre de choses ont déjà été faites.

De la même façon en termes de nids de poule, la réfection de la rue Stephenson a pu être effectuée. Puis, le projet de la vélorue Marcadet a été initié en début de mandature et se termine maintenant. Nous avons exécuté le plan de réfection de la voirie et créé un certain nombre de pistes cyclables.

Je pourrais répondre point par point à ce que vous dites dans votre vœu. Vous citez un état fortement dégradé de la voirie de la Goutte-d'Or. J'ai justement cité la rue Stephenson, avec la réfection des nids de poule. À travers les budgets participatifs, nous avons rénové la rue Cavé, le haut de la rue Léon et le carrefour Myrha-Léon. Je vous annonce que le tapis de la rue Myrha sera effectué à la fin du premier semestre.

Concernant la rue Hermel que vous citez dans votre vœu – cette histoire de la rue Hermel dure depuis quatre ans –, des discussions ont eu lieu entre la Ville de Paris et les copropriétés. Elles s'achèvent. Aux dernières nouvelles des services de voirie que nous avons vus cette semaine, les travaux devraient avoir lieu en 2020.

Par ailleurs, ce qui va aider à la sécurité des cyclistes et des usagers des engins de déplacement personnel, c'est la construction de pistes cyclables. Nous avons mis en place un certain nombre de pistes, notamment le long du tramway et sur la rue Marcadet. Nous avons également la généralisation des zones 30 pour arriver à environ 70 km d'itinéraire cyclable.

Toutes ces constructions sont déjà une première étape. C'est parce que nous avons accompli cela que nous allons pouvoir faire de Paris une ville 100 % vélo, certainement dans la mandature prochaine.

[Intervention hors micro]

Gilles MENEDE : Je ne vous ai pas interrompu, M. HONORE. Un certain nombre de choses se disent concernant les travaux. Certains en avaient même évoqué la suspension. Je pourrais vous faire la liste de tous les travaux qui ne seraient pas effectués s'ils étaient suspendus. Actuellement, il existe un certain paradoxe à dire qu'il y a trop de travaux et en même temps en réclamer de nouveaux, comme vous M. QUEINNEC, à travers cette proposition de révision. Je vous propose simplement de retirer ce vœu très général. Nous ferons les choses progressivement.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. La parole est à Pascal JULIEN.

Pascal JULIEN : Il s'agit d'un vœu à caractère programmatique. Nous avons prochainement une élection municipale. Les programmes se confrontent. C'est le débat démocratique. Je ne pense pas que le conseil d'arrondissement soit le lieu pour cela. Déposer un vœu est un droit, une liberté. Le présenter, c'est très bien. J'ai toujours déploré que l'on ne présente pas un vœu. C'est arrivé ici et je le regrette. Le droit aussi, c'est de considérer que ce vœu n'est pas à sa place ici. C'est donc une bonne raison pour voter contre. Il n'y a qu'un seul vœu ce soir. Nous aurions pu, tous et chacun, présenter des milliers de vœux reprenant point par point nos différents programmes électoraux. Nous avons évité de le faire, sauf vous, sur ce point. Je le regrette. Pour moi, ce sera un vote contre sans me prononcer sur le fond parce qu'il y a des choses à prendre et à laisser. Je ne vais pas rentrer dans le fond. Je voterai contre.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup. Je vais mettre ce vœu aux voix. Comme nous sommes arrivés à la toute fin du tout dernier conseil, je me permets de faire une petite provocation. Il y a un bien étrange paradoxe à expliquer qu'il faut mettre fin aux travaux dans Paris et faire un vœu qui propose de refaire toute la voirie. Il faudra bien se décider un jour ou l'autre. Les deux ne vont pas être possibles. La parole est à Laurent QUEINNEC.

Laurent QUEINNEC : Permettez-moi de vous préciser qu'il ne s'agit pas de travaux mais d'entretien. Ce n'est pas une nuance. Ce n'est pas non plus un vœu programmatique, c'est un vœu d'une immense modestie, un vœu citoyen.

Eric LEJOINDRE : Que l'on fasse des travaux ou que l'on fasse des réfections, on ferme la voie à la circulation, mais c'est un autre sujet. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le vœu n'est pas adopté.

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup encore une fois à toutes et à tous pour ces très nombreux conseils. À bientôt dans le 18^{ème}.

La séance est levée.